

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E



Trouver des alternatives à l'arrêt de l'ammoniac

VIE SYNDICALE

- Le programme du 79^e congrès
- Un partenariat avec le Cemagref



PROFESSION

- Cap sur le contrôle des pulvérisateurs

ACTUALITÉS

- Portait des entrepreneurs costarmoricains

SALON

- Les nouveautés du Sima

55 mars-avril 2011 - 11 €


LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS
DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

Tama
FRANCE

Retrouvez-nous en page 29

Chez Landa, le client est roi

 **J'ai** un professionnel
en direct au téléphone

 **J'ai** accès à un stock de pièces
de qualité origine ou renforcée

 **Mes** pièces sont préparées
et livrées en express

SPONSOR DU CONGRÈS

Des milliers
de **PIÈCES**
disponibles
toute l'année

TOUTES PIÈCES D'USURE
ET DE MAINTENANCE
POUR LE MATÉRIEL DE RÉCOLTE.



Landa

International agricultural parts center

Pour commander vos pièces

1 MONTAIGU (85)
02 51 48 86 86
Fax : 02 51 46 34 33
comlanda85@landasas.com

2 BRUGUIÈRES (31)
05 61 74 22 88
Fax : 05 61 74 46 95
comlanda31@landasas.com

3 REIMS (51)
03 26 85 44 19
Fax : 03 26 85 43 70
comlanda51@landasas.com



www.landa.fr

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication

Gérard Napias
Président de la fédération nationale
Entrepreneurs Des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / jf@fitamant.fr

Rédacteur en chef adjoint

Erwan Le Duc / sr2@fitamant.fr
tél. 02 43 92 46 56

Rédacteurs

Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Erwan Charpentier, Hervé Pousse,
Tammouz Eñaut Helou.

François Delaunay, Raphaël Lecoq,
Dominique Lefebvre, Frédéric Ripoché,
Gérard Vromandt

Chef de publicité

Arnaud Ropars / pub.edt@fitamant.fr
2 rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper
tél. 02 98 98 01 41

Assistante commerciale

Véronique Walliser / pub@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Développement abonnement & diffusion :

tél. 02 98 98 01 47 / dev.com@fitamant.fr

Relations abonnés

Elodie Artero / abo@fitamant.fr
tél. 02 98 27 37 66

Mise en page : Sonia Seznec

Impression : Calligraphy-print

ISSN 1278 3927

CCAP N° 0613185572

Dépôt légal : mars 2011 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la fédération nationale
Entrepreneurs Des Territoires



44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine
est édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

ÉDITIONS
Fitamant

2 rue Félix Le Dantec
29000 Quimper

tél. 02 98 27 37 66 - fax 02 98 27 37 65



5 Éditorial

Vie syndicale

- 6 • Le programme du 79^e congrès de Saint-Brieuc
- 8 • Les certificats d'économies d'énergie étendus aux distributeurs de carburant
- 9 • Comment réduire l'impact environnemental de l'agriculture
- 13 • Actualités forestières
- 14 • Actualités agricoles



Profession

- 18 • La SARL travaux agricole du Dardaillon met le cap sur le contrôle des pulvérisateurs
- 21 • La forêt péri-urbaine : le quotidien de l'entreprise de travaux forestiers de Paul Lafon

Pilotage de l'entreprise

- 24 • Des outils simples pour le calcul du prix de revient
- 28 • Responsabilité limitée : une protection jamais totale

Actualités

- 30 • Spécial congrès : portrait de la forêt bretonne
- 33 • Spécial congrès : gros plan sur les entrepreneurs des Côtes-d'Armor
- 37 • Les entrepreneurs, vecteur d'innovation dans les exploitations agricoles européennes
- 40 • Les alternatives à l'arrêt de l'ammoniaque agricole



Salon

- 44 • Le salon Bois-Énergie ouvre ses portes à Besançon le 24 mars
- 45 • Sima 2011 : le moral revient
- 46 • Les nouveautés du Sima



Dossier

- 53 • Moteurs et carburants agricoles : le pétrole doublement fossile
- 56 • Les nouveautés TCS



simple
souple
rapide

Actimat
Le financement
de votre matériel agricole

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

L'OUTIL MULTIFONCTIONS DE VOTRE PROFESSION

La preuve par les chiffres :

- **4x4 permanent** avec différentiel central
- Capacité de remorquage jusqu'à **3,5 T**
- Chargement jusqu'à **1 130 kg**
- **Boîte 6 rapports** avec boîte de transfert / rapport courts



DEFENDER 110 PICK UP dès 28 750€ TTC⁽¹⁾ soit 24 038,46€ HT
www.landrover.fr



⁽¹⁾Tarif TTC recommandé au 01/06/10 du Defender 110 PICK UP E. Véhicule présenté : Defender 110 PICK UP E avec options bavettes pare-boue avant et bâche 3/4 pleine : **29 290€ TTC** soit **24 489,97€ HT**. Consommation mixte Norme CE 1999/94 (L/100 km) : 11,1. CO₂ (g/km) : 295. RCS VERSAILLES N°509 016 804.



L'énergie, encore et toujours

L'énergie revient en force avec une nouvelle envolée du prix du pétrole alimentée par la reprise de l'économie asiatique et des révolutions arabes, le tout sur fond d'emballlement du prix des matières premières et des céréales.

La hausse du cours du pétrole se répercute à la vitesse du son sur les prix à la pompe et sur celui du fuel qui remplit les réservoirs des engins. Selon le prix moyen relevé par la direction générale des Douanes, le prix du litre de fuel livré en février était de 0,85 euros toutes taxes. Celui-ci tutoie le record du printemps 2008, qui s'établissait à 0,93 euros. La remontée est spectaculaire depuis janvier 2009 avec les 0,40 euros du litre.

Aucune entreprise n'est équipée pour faire face à de telles variations de prix. Le carburant est un poste important dans les coûts de production de nos entreprises. Les prochains résultats de la première enquête sur la consommation d'énergie en entreprise de travaux et en Cuma vont nous apporter un éclairage capital.

Pour nos entreprises, tout dépend à court terme de la répercussion dans le prix de vente du surcoût du carburant, une question sensible qui alimente largement les conversations. À moyen terme, notre mobilisation reste sans faille depuis 2005 pour développer des projets innovants de réduction de notre dépendance vis-à-vis du carburant.

Votre Fédération après avoir lancé les stages de conduite économique des engins, propose d'expérimenter des bilans carbone en entreprise de travaux, diffuse l'innovation technologique avec la gestion informatisée de consommation de carburant en entreprise et met en avant l'utilisation de l'informatique embarquée pour optimiser la consommation.

L'accord-cadre signé récemment avec le Cemagref est une formidable ouverture pour les entreprises qui voudront bien saisir cette opportunité de travailler avec les équipes d'ingénieurs du centre de recherche du machinisme. Ils ont besoin de données « chantiers » fiables. C'est aussi la reconnaissance des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers.

Gérard Napias, Président de la Fédération nationale EDT

NOUVEAU TERRA-GATOR 8333

L'épandage en variation continue



RENTABILITÉ
PRÉCISION
CONFORT
RESPECT DU SOL

L'équation de l'efficacité

SERIOUS MACHINERY

Challenger

Contacts

Zone Nord GillesHenne@fr.agcocorp.com - 06 82 54 73 97

Zone Est BernardGibraï@challenger.nl.agcocorp.com - 06 85 23 78 85

Zone Ouest JeanPaulHerin@challenger.nl.agcocorp.com - 06 85 23 78 84

www.challenger-ag.com

Cat®, Caterpillar® et Challenger® sont des marques déposées de Caterpillar Inc., utilisées sous licence par AGCO.

AGCO
Your Agriculture Company



Le programme des travaux du 79^e congrès national EDT

Les 17, 18 et 19 mars, la Bretagne accueille les entrepreneurs au centre des congrès à Saint-Brieuc autour d'un programme de débats techniques et professionnels sur la contribution des entrepreneurs de travaux au maintien des exploitations agricoles durables.

JEUDI 17 MARS 2011

- 9 h 00** : Accueil des congressistes
- 9 h 15** : Café d'accueil
- 9 h 30** : Mot d'accueil de Frédéric Jan, président de l'union régionale EDT Bretagne
- 9 h 45** : Ouverture du 79^e Congrès par Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT
- 10 h 00** : Assemblée générale des présidents EDT, rapport d'activité et rapport financier
- 11 h 30** : Inauguration officielle des expositions intérieure et extérieure
- 12 h 30** : Déjeuner
- 14 h 00** : Photo du 79^e congrès

14 h 30 : Reprise des travaux du congrès – Table ronde – débats : nouveaux moteurs, nouveaux carburants

Animateur

Monsieur Matthieu Schubnel,
Journaliste – Matériel Agricole

Avec :

- Monsieur Thierry Dutilloy, chef de produit raffinage marketing - Total Combustibles
- Monsieur Nicolas Morel, chef de produit tracteur grosse puissance – New Holland
- Monsieur Gille Ganest, directeur du support Client – John Deere
- Monsieur Jean-Marie Lefort, entrepreneurs, vice-président agricole - EDT
- Monsieur Dominique Pellen, entrepreneur, président - EDT Finistère





16 h 30 : Intervention du grand témoin du congrès
– Alain Glon

17 h 30 : Visite libre de l'exposition intérieure et extérieure

18 h 30 : Cocktail d'inauguration

20 h 00 : Dîner Concert avec les *Sonerien Du*

VENDREDI 18 MARS 2011

9 h 00 : Table ronde – Débats : Quels territoires ruraux en 2020

Animatrice

Madame Marie-José Cougard, journaliste économique
Avec :

- Monsieur Jean Ollivro, professeur de géographie - université européenne de Bretagne et à Sciences-Po Rennes
- Monsieur Michel Morin, vice-président chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire - conseil régional de Bretagne
- Monsieur Marcel Robillard, Entrepreneur - maire d'Henansal
- Madame Monique Le Clézio, Conseillère Générale du canton Mûr-de-Bretagne, première vice-présidente - conseil général des Côtes-d'Armor
- Monsieur Christian Péron, président - Crédit mutuel agricole et rural
- Monsieur Gilles Guillomon, président du groupe professionnel régional « Agriculture & Énergie » – chambre régionale d'agriculture de Bretagne
- Monsieur Jérôme Coulon, entrepreneur, vice-président Jeunes entrepreneurs, EDT

11 h 00 : Débat libre avec Jean-Michel Lemétayer, ancien président de la FNSEA et Gérard Napias, président de la FNEDT

12 h 00 : Visite libre de l'exposition intérieure et extérieure

12 h 30 : Déjeuner

14 h 00 : Visite libre de l'exposition intérieure et extérieure

14 h 30 : Reprise des travaux du congrès

Table ronde – Débats : La contribution des entrepreneurs de travaux au maintien des exploitations agricoles durables

Animatrice

Madame Marie-José Cougard, journaliste économique
Avec :

- Monsieur Jean-Marie Malherbes, Directeur - fédération bretonne du Crédit Agricole
- Monsieur Konrad Schreiber, Agronome – Association Base
- Monsieur Jean-Marc Onno, producteur de porcs – méthaniseur - EARL de Guernequay
- Monsieur Patrice Gauquelin, entrepreneur – président de la commission communication, EDT
- Monsieur Frédéric Jan, entrepreneurs, président - EDT Bretagne

16 h 00 : Clôture du 79^e Congrès EDT



Monsieur Gérard Napias, président de la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires

Monsieur Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor, vice-président de l'Assemblée nationale

17 h 30 : Visite libre de l'exposition

18 h 30 : Cocktail

20 h 00 : Dîner et soirée de gala

SAMEDI 19 MARS 2011

9 : 00 : Rassemblement

10 h 15 : Visite d'entreprises de travaux agricoles bretonnes

SARL Briand à Caouënnec (22)

SARL L'Havéant à Coatréven (22)

12 h 30 : Déjeuner à Castel Saint-Anne à Trégastel

14 h 00 : Visite du site de Ploumanac'h

19 h 00 : Dîner Buffet à Saint-Brieuc

FIN DU 79^e CONGRÈS

Les certificats d'économies d'énergie étendus aux distributeurs de carburant

Sur la première période, entre 2006 et 2009, les objectifs des certificats d'énergie ont été largement dépassés : l'équivalent de 80 % de la production annuelle d'un réacteur nucléaire et 3,9 milliards d'euros d'investissements dans des travaux d'économies d'énergie.

La deuxième période 2011-2013 voit un élargissement du dispositif : s'y ajoutent les ventes de carburants afin de stimuler davantage les économies d'énergie dans les transports (écoconduite, transport combiné, transports en commun, pneus verts, etc.) et le renforcement des actions de lutte contre la précarité énergétique. La principale nouveauté pour 2011 du dispositif est donc son extension aux distributeurs de carburant. Un revendeur de fuel qui incite un entrepreneur à investir dans un nouvel engin obtiendra des certificats dès lors que les économies réalisées sont mesurées. S'il ne le fait pas, il sera pénalisé. Donc, les opérateurs vont chercher à s'acquitter de leurs obligations d'économie d'énergie pour ne pas payer les pénalités, quitte à proposer des primes à leurs clients pour acheter des engins économes en énergie.

Vers l'éligibilité du stage conduite économique des engins

Sont éligibles aux certificats d'économies d'énergie les seules opérations dûment répertoriées. Les plus connues sont les chaudières à condensation, les travaux d'isolation, les pompes à chaleur et les systèmes de variation électronique de vitesse sur les moteurs. Et quid en matériel agricole et forestier ? Aucune opération en la matière n'est inscrite à ce jour. Mais cela va bouger. Les stages de conduite économique font partie des opérations reconnues, ce qui encourage EDT et ses partenaires de la valorisation des stages de conduite économique et d'expérimentation des bilans carbone.

Le débat sur le thème « nouveaux moteurs, nouveaux carburants » entre motoristes, experts en énergie et entrepreneurs utilisateurs le 17 mars prochain à Saint-Brieuc sera donc à suivre avec attention. Entre les choix techniques des motoristes pour respecter la baisse des émissions, le passage au gazoil non routier des engins agricoles, de TP, etc., le prix du pétrole qui approche la centaine d'euros le baril et les certificats d'économie d'énergie, les discussions promettent d'être animées et intéressantes.

Hervé Pousse ■

La relation « obligés-éligibles »

Le système des certificats d'économies d'énergie est un dispositif innovant imposant aux fournisseurs d'énergie de développer les économies d'énergie. Les vendeurs d'énergie, appelés les « obligés », s'acquittent de leurs obligations par la détention d'un volume équivalent de certificats. Ils choisissent librement les incitations qu'ils vont entreprendre (prime pour l'acquisition d'un équipement, diagnostic gratuit, etc.) et reçoivent des certificats lorsque ces actions ont un rôle moteur dans la réalisation par le consommateur de travaux d'économies d'énergie. Ils peuvent aussi obtenir des certificats auprès d'autres acteurs, appelés les « éligibles », qui peuvent également obtenir des certificats en contrepartie des actions qu'ils mènent.

La question du mois

Quel est le taux de TVA applicable à l'enfouissement de lisier ?

Conformément à l'article 278 du code général des Impôts, le taux de TVA normal applicable aux activités agricoles est de 19,6 %. Les articles 278 bis et suivants prévoient, quant à eux, les opérations pour lesquelles le taux de TVA réduit (5,5 %) est applicable. La liste des prestations de service et des travaux à façon auxquels est applicable le taux de TVA réduit ainsi que le taux de TVA normal est reprise par la doctrine administrative fiscale 31 1312 n° 8 et suivants.

L'opération d'enfouissement de lisier n'y est pas répertoriée. En revanche, celle concernant l'épandage de lisier est prévue dans la liste relative à l'application du taux de TVA normal (19,6 %).

Cette liste n'étant pas exhaustive, et l'opération d'épandage pouvant être rapprochée de celle d'enfouissement du lisier, on peut en déduire que le taux de TVA applicable à l'opération d'enfouissement de lisier est de 19,6 %.

Comment réduire l'impact environnemental des engins agricoles

Le machinisme agricole et ses utilisateurs cherchent à réduire l'impact sur l'environnement des travaux agricoles. Le chantier est immense. Les solutions ne manquent pas. Le Cemagref a fait le point sur la question au Sima.

Le Sima ne pouvait ignorer les questions liées à la protection de l'environnement. Le Cemagref (1) et ses invités, parmi d'autres initiatives sur le sujet, ont, au cours d'un débat, évoqué l'écoconception. De quoi s'agit-il ? « *L'écoconception fait appel à des méthodes et des outils – "analyse de cycle de vie", en particulier – qui permettent, selon le Cemagref, de pointer les procédés qui laissent espérer les plus grands gains environnementaux, sans transfert de charges polluantes sur d'autres acteurs de la filière* ». Le Cemagref précise que « *l'écoconception se pratique tant au niveau des procédés que des systèmes et des organisations. L'écoconception est un principe qui peut se décliner dans la gestion des chantiers, la vente de service, etc.* ». Présent à ce forum, le président des entrepreneurs des territoires (EDT) de Poitou-Charentes, Philippe Largeau, a souligné que la réflexion sur le principe d'écoconception, « *peut-être sans le savoir* », avait commencé « *il y a plusieurs années dans les entreprises de travaux agricoles* ». Philippe Largeau a indiqué que sa profession a consenti de grands efforts de formation des salariés et des responsables d'entreprises aux techniques d'optimisation dans l'utilisation des matériels. « *En conduisant de manière différente certains engins, nous pouvons réaliser jusqu'à 15 % d'économie de carburant* », a expliqué Philippe Largeau. Autre point important en matière environnementale : le nombre important de kilomètres parcourus sur le réseau routier. « *Nous adaptons la machine à la route et nous nous efforçons d'y réduire le temps passé* », poursuit l'entrepreneur.

La multiplication des éco-labels

Jürgen Vangeyte, de l'Ilvo (Institut de recherche sur l'agriculture et la pêche), à Gand (Belgique), a révélé le lancement du concept C2C pour « *cradle to cradle* » (du berceau au berceau), en vertu duquel « *chaque objet produit par l'homme doit pouvoir être recyclé* ». L'Ilvo est, avec le Cemagref, l'un des partenaires du projet européen ICT Agri (*Information and Communication Technologies*). Ce programme de recherche vise à aider l'agriculture – par l'information et la robotique – à réduire son



Pichon travaille à la mise en place d'un label d'éco-épandage.

empreinte environnementale. Un exemple d'ICT est le recours au GPS (*Global Positioning System*) à bord de machines épandant des fertilisants et des pesticides, et à des capteurs dans la culture, dans le but d'optimiser l'opération. Des systèmes similaires peuvent être utilisés pour contrôler l'irrigation. Dans le même ordre d'idée, Patrick Anquetin, des établissements Pichon, fabricant de tonnes à lisier, a rappelé que son entreprise a participé au projet Écodéfi du Cemagref, entre 2007 et 2010, centré sur l'évaluation et la limitation des impacts environnementaux de la fertilisation par épandage de matières organiques. En tout état de cause, qu'il s'agisse de la qualité de l'épandage, des problèmes de tassement du sol et de circulation routière, « *ce qui suppose un contenant, un train roulant et un outil d'épandage, nous examinons sérieusement ces trois éléments* ». Patrick Anquetin a observé que Pichon, en partenariat avec le Cemagref, la société Rolland et la chambre d'agriculture de Bretagne, réfléchit à la création d'un « *label d'éco-épandage qui pourrait être reconnu par l'administration* ». Pichon a d'ailleurs obtenu un financement du ministère des Finances pour ce projet.

Dominique-J. Lefebvre ■

(1) Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts.

Signature d'un premier accord-cadre entre le Cemagref et la FNEDT

Gérard Napias, président de la FNEDT et Roger Genet, directeur général du Cemagref ont signé le 26 janvier dernier à Antony, au siège du Cemagref, la première convention nationale de coopération entre les deux organismes.

Le partenariat développé par la FNEDT avec le secteur de la recherche a l'ambition de renforcer les performances et les pratiques des entrepreneurs de travaux, qui sont les premiers investisseurs de l'agriculture en engins agricoles, en particulier de récolte et d'épandage.

La convention crée une passerelle entre les ingénieurs du centre de recherche et d'expérimentation des agroéquipements qui ont besoin de données « chantiers » fiables et les utilisateurs professionnels des engins agricoles et forestiers que sont les entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers.

Un comité de pilotage assurera la concertation entre les deux parties pour toutes les actions menées dans chacun des domaines visés par le présent accord-cadre.

Le champ des programmes

L'accord-cadre se déclinera autour de trois axes. Le premier est d'assurer l'information sur les résultats d'expérimentations techniques et technologiques innovantes liées aux agroéquipements et à

leurs performances, notamment à travers la vulgarisation (comprenant les technologies de l'information et de la communication).

Le deuxième est d'encourager le développement de partenariats et la mise en place d'une coordination permettant d'assurer les échanges d'informations et les techniques entre les deux réseaux.

Le troisième est de prendre en considération les besoins et les attentes des entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux dans les thématiques de recherche du Cemagref afin de pouvoir répondre aux problématiques agro équipements qui leur sont propres.

Les programmes mis en œuvre dans le cadre de la convention cadre de travail relèveront des champs :

- recherche-développement à caractère technologique et méthodologique,
- études à caractère technique ou socio-économique,
- information, formation et communication.

Les quatre axes de recherche développement

La convention porte sur les axes de recherche et développement suivants : agroéquipements et application des produits phytosanitaires, agroéquipements et épandage des matières fertilisantes, agroéquipements et énergie et agroéquipements et santé-sécurité au travail.

Agroéquipements et application des produits phytosanitaires

Les entrepreneurs de travaux vont avoir à mettre en œuvre dans leurs entreprises la réforme de l'agrément pour l'application des produits phytosanitaires initiée par la directive « utilisation durable des pesticides » et le plan Ecophyto 2011.

Dans le cadre de la présente convention, deux priorités sont dégagées avec le Cemagref Montpellier. Les entrepreneurs attendent des outils permettant la traçabilité et la maîtrise de l'application de produits phytosanitaires. Les entrepreneurs ont besoin d'être sensibilisés et formés à ces nouvelles technologies.



« Notre profession a besoin de la recherche, de l'innovation et de l'expérimentation pour relever le défi pour une agriculture compétitive et durable » a souligné Gérard Napias lors de la signature de la convention entre la FNEDT et le Cemagref.

Agroéquipements et Épandage des matières fertilisantes

L'activité d'épandage de matières fertilisantes fait partie des travaux de prestation de services particulièrement encadrés réglementairement.

Dans le cadre de la présente convention, le Cemagref de Montoldre s'appuiera sur la FNEDT dans le cadre du projet ANR-ECODEFI dans sa phase finale qui consiste à gérer l'appropriation des « produits d'ECODEFI » (des outils et méthodes) par les constructeurs et utilisateurs finaux durant l'année 2010.

Agroéquipement et énergie

Les entreprises sont totalement dépendantes du pétrole, de son prix et dans l'avenir de sa disponibilité. Le poste sensible des dépenses d'énergie toujours dans la comptabilité des entreprises de travaux, atteint 10 à 15 % du chiffre d'affaires.

Les objectifs avec le Cemagref Antony sont de suivre les projets en cours, et notamment le RMT Agroéquipements et Energie, le projet Classifications des tracteurs neufs et d'occasion, projet ANR-ECODEFI. Est prévu de recenser les projets relatifs à l'amélioration de la performance énergétiques des machines et créer des partenariats entre la FNEDT et le Cemagref. Le troisième est de faciliter la mise à disposition de matériel à des fins d'observation des comportements de leurs utilisateurs.

Agroéquipement et santé/sécurité au travail

Les soucis de pérennisation des emplois dans les entreprises de travaux, d'amélioration des conditions de travail et d'ergonomie au poste sont des aspects particulièrement importants pour les entrepreneurs.

Il s'agit de recenser les projets relatifs à l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail dans les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux et créer des partenariats entre la FNEDT et le Cemagref d'Antony. Autre objectif : faciliter la mise à disposition de matériel à des fins d'observation des comportements de leurs utilisateurs.

Appel aux entrepreneurs

Vous disposez dans votre entreprise d'engins dont vous souhaitez mieux tirer partie en allant plus loin dans leur maîtrise. Vous avez ou vous allez avoir des outils de gestion informatisés des chantiers, des engins pour le carburant, pour la tracabilité des travaux, etc. Les entrepreneurs intéressés par un domaine de recherche développement, qui souhaitent participer à un projet en mettant à disposition leur matériel à des fins d'observation des comportements de leurs utilisateurs sont invités à se faire connaître auprès de la Fédération nationale.



La convention crée une passerelle entre les ingénieurs du centre de recherche et d'expérimentation des agroéquipements qui ont besoin de données « chantiers » fiables.

LE BOIS ENERGIE
DÉCHIQUETEUSES - COMBINÉS
CHAUDIÈRES
www.gfservices.fr
 Forum "Bois énergie" spécial PRO • + de 850 000 visiteurs fin 2010
 Tél. 04 77 67 18 70
 email : info@gfservices.fr

33% DE BALLE EN PLUS PAR ROULEAU
 ✓ plus de balles à l'heure
 ✓ moins de déchets
 ✓ moins de frais de recyclage

33% DE FILM EN PLUS PAR ROULEAU
 ✓ plus de balles par rouleau
 ✓ moins de perte de temps aux changements de rouleau
 ✓ rendement plus élevé sur vos enrubanneuses combinées

Comparez et calculez votre avantage sur www.silotitepro.com

prix par rouleau / nombre de balles par rouleau = coût par balle

Utilisez 6 couches de SilotitePro® pour un bon résultat

SILOTITE Pro
 SilotitePro®. Une efficacité maximale

Les matériels s'adaptent aux contraintes environnementales

Les constructeurs de machines agricoles ont pris conscience des enjeux environnementaux. L'Afja avait invité plusieurs d'entre eux à un débat sur le sujet au Sima.

Comment adapter les matériels agricoles aux contraintes environnementales ? L'Afja (1) a tenté de répondre à la question au cours d'un débat réunissant plusieurs invités, dans le cadre du Sima. Les constructeurs de tracteurs tels que Case IH et Fendt ont naturellement souligné l'importance de la technologie SCR (réduction catalytique sélective) qui permet de convertir l'oxyde d'azote en vapeur d'eau et en azote inoffensif. Nicolas Charluteau, du marketing de Case IH, a indiqué que la SCR est appliquée aux tracteurs de plus de 100 ch. « *Le gain de carburant est de l'ordre de 10 à 15 %. Un euro d'Adblue utilisé équivaut à une économie de 5 euros de carburant.* » Chez Fendt, le responsable de la formation, Antoine Brissart, a indiqué que « *les tracteurs vendus aujourd'hui sont de plus en plus recyclables. La température de fonctionnement des moteurs est plus basse ; les huiles sont moins chargées. Cela contribue à accroître la durée de vie du matériel.* ». Des recherches en cours dans plusieurs laboratoires et chez des constructeurs montrent que l'Europe est seule à travailler sur le sujet. Matra aurait mis au point un prototype de tracteur fonctionnant au biogaz. Case IH ne travaillerait pas sur l'hydrogène mais aurait plutôt une « *approche biogaz* ».

Conduite et utilisation économique

Présent à ce débat, Jean-Marie Lefort, vice-président de la FNEDT, a souligné que la consommation d'énergie est un problème de première importance dans une entreprise. « *Nous utilisons chaque année pour nos machines l'équivalent de 14 semi-remorques de 33 000 litres de carburant.* » Le responsable professionnel a poursuivi en indiquant que les stages de conduite économique sont essentiels. « *Mais, a-t-il ajouté, il ne faut pas se limiter au carburant. Les économies à réaliser concernent également les intrants des exploitations agricoles. À ce propos, le GPS (global positioning system) et la technique des coupures de rangs sur les pulvérisateurs, autorisent un travail de grande précision.* » Jean-Marie Lefort a observé, en matière de préparation des sols, que « *sur un outil large de 6 mètres, le recroisement pouvant atteindre 50 à 60 centimètres, il serait souhaitable que les constructeurs de machines se soucient de cet aspect* ».



Antoine Brissart (à gauche), responsable de la formation chez Fendt, et Jean-Marie Lefort, vice-président de la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires, au Sima, le 23 février.

Matériels adaptés aux contraintes

Sur l'adaptation des matériels aux contraintes environnementales, Sylvie Lang, directrice du marketing de Kuhn, a observé, parlant du travail effectué par le constructeur, que « *ce qui nous touche le plus est de faciliter l'adaptation des agriculteurs aux contraintes qui nous sont imposées. Nous sommes très concernés par l'ensemble des normes liées aux produits phytosanitaires au champ et à la ferme ; par la directive européenne « nitrates » ; par le maintien de la biodiversité, la conservation des sols, etc.* ». Dans le domaine de la pulvérisation, des progrès ont été accomplis dans le rinçage, les recouvrements, la précision des applications. Les perspectives, selon Sylvie Lang, se situeraient du côté du traitement dirigé et de l'injection directe avec quelques points d'interrogation. Dans la fertilisation tout commence par la pesée de la bonne dose et les réglages. Dans l'attente d'une précision adaptable à toutes les qualités d'engrais et conditions climatiques, et des débit de chantier supérieurs. En ce qui concerne le travail du sol, les semis, les couverts végétaux, « *nous avons des déchaumeurs avec une trémie complémentaire* ». Sylvie Lang a parlé d'« *itinéraires techniques qui seraient adaptés aux conditions locales* », notant le « *retour du labour raisonné* ».

Dominique-J. Lefebvre ■

(1) Association française des journalistes agricoles, de l'alimentation, de l'environnement et de la ruralité.

Actualités forestières

Fiche sécurité sur chantier

La fiche sécurité évoquée dans l'article 2 du décret relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers du 17 décembre 2010 a été validée le 15 février dernier. Ainsi, les informations contenues dans cette fiche sécurité doivent être présentées sur une carte (ou croquis) et reprendre les informations des rubriques suivantes : localisation du chantier, facteurs de risques (terrain, ouvrages...) et secours (accès, point de rencontre...). Cette fiche sécurité, remplie par votre client, doit vous être transmise avant le début de votre chantier. Chaque salarié concerné doit en avoir pris préalablement connaissance. Nous vous rappelons que ce décret s'applique à compter du 1^{er} avril 2011.

Salon du bois énergie

Le réseau EDT vous accueillera dans le Hall A2 sur le stand H57, lors de ce salon qui se déroule du 24 au 27 mars à Besançon (site Internet : www.boisenergie.com). Si vous souhaitez recevoir des invitations, n'hésitez pas à contacter notre réseau régional.

Tempête Klaus : le point sur les prêts bonifiés

La mise en place des prêts consentis est arrivée à échéance le 31 décembre 2010. Aucun prêt bonifié ne peut faire l'objet d'une autorisation de financement au-delà de cette date. Pour les autorisations de financement délivrées au plus tard le 31 décembre 2010, la réalisation (ou première réalisation dans le cas des prêts multiversements) des prêts bonifiés devra intervenir au plus tard le 31 mars 2011. Les taux de base et taux de référence servant au calcul de la subvention de bonification restent inchangés pour notre profession, soit 3,33 % pour le taux de base et 3,54 % pour le taux de référence. Ces prêts étaient consentis pour les entreprises de travaux forestiers réalisant des travaux de reboisement en région Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Tempête Klaus : l'association ETF Aquitaine fait le point

Deux ans après la tempête, l'association ETF Aquitaine a organisé une réunion dans les Landes de Gascogne pour faire le point sur le contexte des entrepreneurs. Bilans des aides tempête, exploitation des chablis, concurrence européenne, dossiers nettoyage et reboisement, scolytes, hylobe, Velpar, avenir des subventions matériels, cautionnement des investissements, relations avec l'ONF, standards PEFC, décret hygiène et sécurité, futur statut de gestionnaire forestier professionnel, gasoil non routier... ont



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos EDT
0 820 20 06 47

Service d'information juridique / Vie pratique
prix d'un appel local

été évoqués devant plus d'une centaine de personnes. La DRAAF, le conseil régional, les conseils généraux de la Gironde et des Landes sont également intervenus pour évoquer le rôle clé des entreprises de travaux forestiers dans la gestion de l'après-tempête et les aides apportées.

2011, Année internationale des forêts

Afin de renforcer la promotion de la gestion durable, la préservation et le développement des forêts sur le plan mondial, l'assemblée générale des Nations Unies a adopté le 20 décembre dernier une résolution proclamant 2011 « Année internationale de la forêt ». La forêt, c'est 31 % des terres de la planète, 80 % de la biodiversité terrestre, 1,8 milliard de personnes dont la vie dépend de la forêt.



Les forêts sont un atout majeur pour l'économie française, en particulier dans les zones rurales. La filière forêt-bois française compte 425 000 emplois, soit deux fois plus que l'industrie automobile, et génère un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros. Aujourd'hui, les forêts couvrent 30 % de notre territoire. Les forêts françaises rendent d'innombrables services à la société : régulation du régime des eaux, diminution des risques en montagne, biodiversité...

Le ministère de l'Agriculture en charge de la politique forestière lance avec tous les acteurs de la filière une campagne pour faire connaître la forêt et ses enjeux économiques et environnementaux. Durant toute l'année, tous les partenaires organiseront des manifestations pour faire découvrir la forêt à un large public. (site Internet : <http://agriculture.gouv.fr/forets2011>). Le ministère de l'Agriculture sélectionne également certaines de ces manifestations et leur délivre un label « année internationale des forêts » (site Internet : <http://agriculture.gouv.fr/labellisation-foret2011>). Ce label permet à ces événements de bénéficier d'une promotion nationale, notamment sur l'espace dédié du site Internet du ministère de l'Agriculture. (Source : ministère de l'Agriculture)

Actualités agricoles

Le biogaz va démarrer en France



La revalorisation du tarif d'achat de l'électricité produite à partir du biogaz lance enfin la filière en France.

L'annonce par le Président de la République le 19 février sur le salon de l'agriculture de la revalorisation du tarif d'achat de l'électricité produite à partir du biogaz lance enfin cette filière en France. Cette annonce ouvre l'émergence d'une filière énergie, pourvoyeuse d'emplois en milieu rural et d'activités pour les entreprises de travaux agricoles. Beaucoup reste à faire à commencer par la fixation d'un tarif d'achat qui donne les meilleures chances de réussites aux différents projets. En déplacement avec Nicolas Sarkozy dans le Morbihan, Bruno Le Maire, le ministre de l'Agriculture, a annoncé le lancement d'un appel d'offres pour un millier d'unités agricoles de méthanisation. L'objectif est de fournir de la chaleur et de l'électricité à partir de biogaz produits par la fermentation du lisier de porcs ou de bovins et de déchets verts.

Projet de charte de déneigement dans la Somme

La Préfecture de la Somme travaille à l'élaboration d'une charte d'intervention des agriculteurs dans le cas de déneigement. La réglementation prévoit que les interventions des agriculteurs doivent rester accessoires, celle-ci ne doivent pas concurrencer les entreprises susceptibles de faire ces travaux. La liste des entrepreneurs du département a été communiquée au groupe de travail, leur secteur d'intervention possible a été notifié. Cette action a été engagée dans d'autres départements par les représentants des entrepreneurs.

Éco technologie des engins agricoles

Lors de la conférence sur le Sima sur l'adaptation des engins aux contraintes environnementales, Pierre Kerdoncuff, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), a annoncé la mise


 ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos EDT

0 820 20 06 47

Service d'information juridique / Vie pratique
prix d'un appel local

en place d'un dispositif expérimental de « vérification de la performance éco-technologique innovante », baptisé ETV (Environmental Technology Verification). « Une allégation de performance faite par le vendeur d'une éco-technologie pourra être vérifiée par une tierce partie afin de renforcer la crédibilité de l'innovation et convaincre un premier client ». Ce dispositif devrait être opérationnel au cours du second semestre 2011.

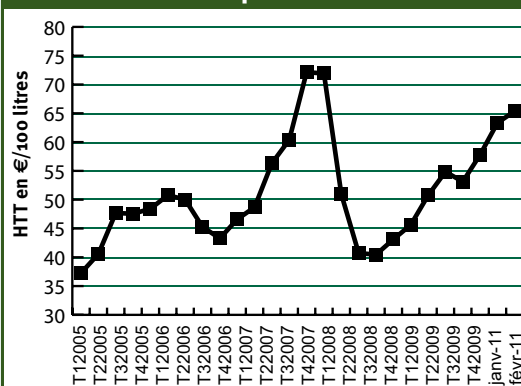
Le coût du Grenelle dans la construction neuve

La nouvelle réglementation thermique RT 2012 issue du Grenelle engendre un surcoût de l'ordre de 5 à 7 % du mètre carré en construction collective neuve selon une étude de la Direction de la qualité et du développement durable dans la construction au ministère de l'Écologie. À quand des études sur les coûts de ce type en agriculture et en forêt ?

Le prix du fuel s'envole

À quelques semaines de sa disparition des réservoirs des engins de récolte, le fuel fait reparler de lui vu l'envolée de son prix. Il a quasiment atteint le niveau du record enregistré mi 2008.

Évolution du prix du fioul domestique 2005-2011



Source : DIREM/Direction Générale des douanes et droits directs
- Prix FOD Livraisons de 2 000 à 4 999 l
T : Trimestre

Deux journées sur la récolte et la valorisation des fourrages conservés à Paris

Les clefs de la réussite de la récolte, les nouveautés en matière de matériel et d'organisation de chantiers de récolte de fourrages (herbe et maïs) sont au menu des Journées Professionnelles d'Information et

de Formation de l'AFPF des 30 et 31 mars 2011 à Paris. Cette manifestation est organisée par l'Association Française pour la Production Fourragère. www.afpf-asso.org

50 députés pour un Plan Marshall pour la ruralité

50 députés de la majorité ont déposé le 15 février dernier une proposition de loi qui a pour ambition de devenir un Plan Marshall pour la ruralité. Sur les dix ans à venir, ce plan veut créer le socle d'une politique d'aménagement du territoire rénové. Il propose 200 mesures innovantes. Il complète et actualise les avancées législatives issues de la loi sur les territoires ruraux de 2005. La mesure pour la couverture de l'ensemble du territoire national en très haut débit est estimée à 30 milliards d'euros. Le plan s'inscrit également dans l'effort de modernisation de l'agriculture.

Le Parlement européen prépare le débat sur l'agriculture et la forêt après 2013

Après la Commission européenne qui a présenté ses propositions, c'est au tour du Parlement européen de s'engager. La Commission "agriculture et développement rural" est en train d'adopter une proposition de résolution : « La PAC à l'horizon 2020: Alimentation, ressources naturelles et territoire - relever les défis de l'avenir ».

Selon la Ceettar, qui représente les entrepreneurs de travaux à Bruxelles, la contribution des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers à l'agriculture européenne et aux territoires ruraux est méconnue. Cette reconnaissance est un levier pour créer une dynamique de développement au profit des exploitations relevant le défi d'une agriculture compétitive, économiquement viable et respectueuse de l'environnement. De même par leur présence, les entrepreneurs constituent une force vive indispensable pour le maintien et l'épanouissement des activités économiques en zone rurale. L'organisation européenne des entrepreneurs a déposé des propositions

Signature d'un accord-cadre sur la connaissance des emplois sur le Sima

Lors de la journée des prescripteurs Emploi Adema, sur le Sima a eu lieu la signature d'un accord-cadre Pôle emploi/Fafsea pour faciliter les démarches et la connaissance des emplois en agriculture des conseillers de Pôle emploi.

Le machinisme vu par la presse économique

Dans un article paru le 24 février dernier à l'occasion du Sima, le quotidien économique La Tribune explique à ses lecteurs comment l'innovation dans le machinisme permet à l'agriculture de concilier environnement et productivité.

Pour produire plus, tout en protégeant l'environnement,

« les agriculteurs peuvent compter sur des solutions recourant largement aux technologies de l'information (...) Les tracteurs deviennent de véritables centrales de données, dont le prix peut atteindre les 150 000 euros. Un investissement rentable pour les entrepreneurs agricoles qui louent leurs services dans plusieurs exploitations, ou encore les Coopératives d'utilisation de matériel agricole, une spécificité française », note le journaliste. L'article invite ensuite le lecteur à découvrir les usages de l'électronique embarquée et le développement de la production d'énergies renouvelables.

Auto-entrepreneurs : 598 000 inscrits

Deux ans après l'instauration du régime de l'auto-entrepreneur, 598 000 auto entrepreneurs étaient inscrits au 31 octobre 2010 selon l'Acoss. 178 000 auto-entrepreneurs ont déclaré avoir généré un chiffre d'affaires positif au titre du 3e trimestre 2010. Le chiffre d'affaires déclaré à ce jour par les auto-entrepreneurs est de 987 millions d'euros pour l'année 2009 et 1,9 milliard d'euros en 2010 dont 635 millions d'euros au titre du 3e trimestre 2010.

Les TMS sont la première cause de maladies professionnelles

Les articulations (genou, épaule, coude, poignet) des salariés du BTP sont très sollicitées et parfois à l'origine de problèmes pouvant aller jusqu'à la reconnaissance de maladies professionnelles : ce sont les troubles musculo-squelettiques ou TMS. Les organismes professionnels misent sur la formation et l'information des salariés, mais aussi des chefs d'entreprises. Dans le BTP, les TMS représentent 92% des maladies professionnelles et touchent 5 139 emplois temps plein.

Collecte des emballages agricoles

Adivalor, l'éco-organisme chargé de la gestion des emballages issus de l'agriculture, a signé un nouvel accord-cadre avec le ministère de l'Écologie pour la période 2011-2015. Sont collectés les emballages de produits phytopharmaceutiques, de produits fertilisants, des semences et des films agricoles achetés par le monde agricole. Pour 2015, le taux de collecte devra passer à 73 % (contre 46 % en 2009) et le taux de recyclage à 95 % (contre 79 % en 2009).

Agriculture biologique : vers le million d'hectares


Entre 2008 et 2010, les surfaces en agriculture biologique sont passées de 580 000 ha à 836 000 ha, soit une hausse de 44%. Sur un an, la hausse a été de 23 %. Le nombre de producteurs est aujourd'hui de 20 000 : il a doublé depuis les années 2000. La superficie agricole utilisée concernée par l'agriculture biologique n'atteint toujours que de 3 % du total hexagonal. L'objectif français pour 2012 est de 6 %.

Le Salon **des** **ETA**

Entrepreneurs des travaux agricoles, ruraux et forestiers

bienvenue chez vous !





Le Salon des ETA **exclusivement dédié aux chefs d'entreprise, chauffeurs et mécaniciens.**

- Rencontrez l'ensemble de vos fournisseurs de façon privilégiée
- Découvrez les dernières innovations européennes qui viendront d'être exposées au salon Agritechnica (Hanovre, Allemagne)
- Prenez en main certains matériels sur des espaces dédiés
- Trouvez des réponses concrètes aux problématiques qui vous concernent sur les Points Information et à nos colloques (diversification, gestion de l'atelier, conduite économique, questions fiscales, sociales, juridiques...)

Ce salon est organisé avec la Fédération Nationale des EDT et son magazine.

Mercredi 7 et jeudi 8 décembre 2011
Parc des expositions de Laval (53)

www.saloneta.com



Profield Events - Le Salon des ETA - BP 66 - 71202 Le Creusot cedex
fax +33 (0)3 85 80 10 82 mail info@saloneta.com

SARL Travaux agricoles du Dardaillon : premier centre héraultais de contrôle des pulvérisateurs

Au cœur du vignoble languedocien, l'entreprise de travaux agricoles a opéré une diversification inédite dans l'inspection des pulvérisateurs. Face à des viticulteurs réticents, Alexandre Boudet doit composer entre pression commerciale et volume d'activité.

« Je pensais que les viticulteurs seraient plus nombreux à se rapprocher spontanément de la structure que j'ai créée autour du contrôle périodique obligatoire des pulvérisateurs ». En ce mois de février 2011, Alexandre Boudet, gérant de la SARL Travaux agricoles du Dardaillon, n'est pas inquiet. Son activité, officiellement lancée en octobre 2010, monte doucement et sûrement en puissance. Mais sa remarque n'en est pas moins légitime, à double titre.



Âgé de 31 ans et gérant de la SARL depuis deux ans, Alexandre Boudet a réalisé avec le contrôle des pulvérisateurs son premier investissement stratégique.

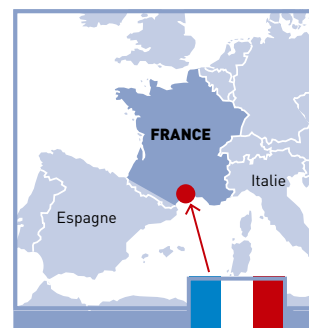
Seul centre du département

Avant tout parce que le contrôle périodique obligatoire des pulvérisateurs est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009 et que les candidats, pour ne pas dire clients, retardataires ou non, se comptent théoriquement en milliers sur le département. Ensuite parce que sur le département de l'Hérault, le

nombre de centres d'inspection agréés, pour ne pas dire l'offre, se résume à OK Pulvé, la marque développée par la SARL Travaux agricoles du Dardaillon. C'est en tout cas le seul centre d'inspection domicilié dans le département, ce qui n'exclut pas évidemment l'intervention d'opérateurs en provenance

d'autres départements, limitrophes ou pas. Une donnée de base qui a évidemment présidé à la création de l'activité par l'entreprise, jusque-là spécialisée dans la vendange mécanique, les travaux de défoncement et de prétaillage. « La réflexion est née au printemps 2010, indique Alexandre Boudet, gérant de l'entreprise. Plus d'un an après l'instauration du contrôle obligatoire, il n'y avait toujours pas de prestataire dans le département.

Renseignements pris au Gip Pulvés, il n'y avait pas non plus de demande d'agrément en cours. En passant quelques appels à des prestataires itinérants, en tant que client potentiel pour mon propre pulvérisateur, j'ai mesuré que le service rendu en terme logistique pouvait gagner par davantage de proximité. Le tout a forgé notre décision ». « Notre » décision, car Alexandre Boudet, quoique gérant de l'entreprise depuis 2009, travaille main dans la main avec son père Daniel, qui attendra alors encore quelques mois avant de prendre sa retraite. Daniel Boudet avait créé la SARL en 1996 en investissant dans une machine à vendanger Braud SB 56. Le jeune Alexandre, alors en forma-



La SARL Travaux agricoles du Dardaillon à Plaissan (34) a débuté en 1996 : Daniel Boudet, le créateur, avait investi dans une machine à vendanger. En octobre 2010, son fils Alexandre Boudet, actuel gérant de la SARL, a lancé une activité de contrôle des pulvérisateurs. Un salarié a été embauché pour effectuer les contrôles.

tion bac Pro viti-œno à Pézenas (34) avait poussé pour la version avec cabine. Sans regret. À 15 ans d'intervalle, l'émulation aura fonctionné dans les deux sens.

Amorcer la pompe

Juillet 2010, Norbert Boudet, l'oncle de l'entrepreneur, suit la formation d'inspecteur. Fin juillet, le dossier d'agrément est déposé au Gip Pulvés, tandis que le choix du banc de contrôle est arrêté sur le matériel proposé par le fabricant belge Iteq. L'activité est officiellement lancée en octobre. Le salon Dionysud, qui se tient tous les deux ans à Béziers en alternance avec le Sitevi, donne l'occasion à OK Pulvé de se faire connaître d'un large public, moyennant un investissement rai-

Le parc de matériels

- vendange : machine à vendanger New Holland VL 610
- entretien du vignoble : prétailleuse Binger
- traction : New Holland 8770, IH 633
- arrachage : arracheuse de souche et charrue quart de tour Grenier-Franco n° 9 bis
- divers : chisel 3,00 m, rotalabour 4,00 m, lame niveleuse, ripper 2,50 m, épareuse Alpiniste 460 Agram

sonnable. « Nous avons loué un stand à l'extérieur, ce qui nous permettait de réduire les frais tout en mettant en évidence le véhicule spécialement aménagé pour le contrôle », déclare Alexandre Boudet. Nous avons distribué des tracts et pris les premiers contacts à cette occasion ». Des contacts avec des clients finaux que sont les viticulteurs bien entendu, mais également avec des partenaires potentiels, sinon des relais professionnels. Dans la première catégorie figurent des distributeurs de produits phytosanitaires, et dans la seconde des responsables de cave coopérative, des acteurs économiques peu ou prou concernés par le contrôle et susceptibles de communiquer auprès de leurs clients et adhérents respectifs.

Plus performant dans le commercial

Janvier 2011, les premiers rassemblements de pulvérisateurs s'organisent dans les caves coopératives. L'inspecteur et son matériel de contrôle sont complètement opérationnels. Les premières plaques d'identification des pulvérisateurs et les premières vignettes sont apposées sur les cuves. C'est bien mais pas suffisant. « L'organisation opérationnelle est complètement rodée mais l'organisation commerciale reste à

définir, concède l'entrepreneur. Je vais devoir consacrer du temps à la mise en avant des services que j'offre, pour garantir la rentabilité et assurer la notoriété de l'entreprise. Il faut que OK Pulvé devienne la référence et le prestataire naturel des viticulteurs du département ».

Un objectif de 300 contrôles annuels

Le défi est largement à la portée du jeune entrepreneur, qui a déjà posé quelques jalons ici et là, à transformer dans les mois à venir. Les investissements consentis dans cette nouvelle activité sont relativement conséquents et il serait dommage de laisser croire à d'autres prétendants que la place n'est pas occupée. La question de la rentabilité est évidemment fortement prégnante. Entre le matériel de contrôle, le fourgon et son aménagement, la formation de l'inspecteur et l'agrément de l'entreprise, l'édition d'affiches et de tracts, OK Pulvé a au total engendré un investissement proche de 60 000 euros. L'entreprise a la charge d'un salarié permanent, s'ajoutant aux deux autres salariés affectés aux autres activités. L'investissement est donc conséquent, mais Alexandre Boudet a fait le choix de la qualité à tous les niveaux, la



Daniel Boudet a créé la SARL en 1996. Son fils Alexandre lui donne une nouvelle impulsion et une nouvelle carte de visite : OK Pulvé.



L'entrepreneur, par ailleurs viticulteur, est au moins aussi soulagé que son client en apposant la vignette de réception au contrôle.



Norbert Boudet, l'oncle d'Alexandre, a été spécialement recruté et formé pour réaliser les contrôles.

Rabaud

Des gammes complètes d'équipements pour la valorisation du bois (Fendeuses, Combiné scie/fendeuse, fagoteuses, grappin/coupeur...), pour l'entretien des voiries (balayeuses, Taille-haies...)

Présent au
BOIS ENERGIE
à Besançon

Broyeur de branches : XYLOMIX 175 T

Grappin coupeur : XYLOCUT 300

Combiné bois de chauffage : XYLOG 400

Balayeuse : PROCHAMPION

RABAUD - Bellevue - 85110 Sainte CECILE Tél. : 02 51 48 51 51 - Fax : 02 51 48 51 53 - Email : info@rabaud.com - www.rabaud.com



Fourgon, banc de contrôle, formation, promotion : l'investissement atteint 60 000 €.

meilleure performance dans le temps. Il trouvera le juste retour de son investissement avec un rythme de croisière de 300 contrôles annuels. C'est très raisonnable eu égard au temps consacré à chaque contrôle, compris entre 1 h 30 et 2 heures et au potentiel du département, estimé aux alentours de 750 inspections annuelles. L'entrepreneur ne s'interdit pas de réaliser des journées de contrôle au-delà de ses bases héraultaises, mais sa priorité est de mar-

quer son territoire. En ce qui concerne les tarifs, OK Pulvé facture 170 euros le contrôle d'un appareil vigne-arbo jusqu'à 10 pastilles ou buses, et 180 euros un appareil à rampes de moins de 18 m. L'automoteur viticole est à 200 euros. Les contre-visites partielle et totale sont facturées respectivement 50 et 80 euros. Des tarifs raisonnés et raisonnables, ménageant la trésorerie des clients sans risquer de mettre à mal la rentabilité de l'activité,



Les viticulteurs n'ont pas les moyens de renouveler leur appareil. D'où leur appréhension avant et pendant l'inspection.

moyennant cet objectif de 300 contrôles annuels. Il faut dire qu'Alexandre Boudet n'est pas seulement entrepreneur de travaux agricoles. Il est aussi à la tête d'une exploitation viticole de 30 ha, et en proie, comme tous ses collègues coopérateurs, à de grosses difficultés financières liées aux cours du vin, atones depuis bientôt 10 ans. Le tout force la raison et l'humilité.

Relais de croissance

Il ne faut donc voir aucun opportunisme mercantile et commercial dans la création de cette activité. La prise de risque, à en juger par l'investissement consenti et l'embauche d'un salarié permanent, est indéniable. La rente, si de rente on devait parler, n'est en rien garantie. Le contrôle des pulvérisateurs est bien évidemment une activité concurrentielle. OK Pulvé a tout à prouver. Si Alexandre fait dans la retenue au plan commercial, c'est peut-être aussi parce que la SARL des Travaux agricoles du Dardaillon n'a jamais eu cette approche pour les prestations qu'elle réalisait jusqu'à présent. Les viticulteurs connaissaient son existence, la SARL répondait à la demande, la fidélité des clients remplissait naturellement ses bons offices, le tout assurait le fonds de commerce et la reconnaissance de l'entreprise, sans faire d'éclat. L'économie du contrôle des pulvérisateurs



Avec le défoncement, la vendange mécanique et le prétaillage constituaient jusque-là les activités principales de la SARL.

impose une autre approche. « Le contrôle des pulvérisateurs doit théoriquement nous permettre d'assurer la pérennité de l'entreprise, confie Alexandre Boudet. Mais rien n'est jamais acquis. Il y a quelques années, nous avions investi dans une effeuilleuse mécanique pour répondre à la demande du marché. Il fallait pousser tous les facteurs qualitatifs possibles et imaginables. Aujourd'hui, la qualité est là, mais l'effeuilleuse est en vente car le prix du vin ne rémunère pas les sacrifices consentis. On travaille avec des gens, nos clients, qui n'ont pas d'argent et c'est comme cela depuis 10 ans ». Derrière l'entrepreneur, le viticulteur n'est jamais très loin.

Raphaël Lecocq

2011, véritable lancement du contrôle des pulvérisateurs

En déposant sa demande d'agrément en octobre 2010, soit presque deux ans après l'instauration du contrôle périodique obligatoire des pulvérisateurs le 1^{er} janvier 2009, la SARL Travaux agricoles du Dardaillon a peut-être choisi le bon timing. En effet, l'année 2009 aura été largement consacrée à la mise en place des structures, qu'il s'agisse de l'instance de supervision qu'est le Gip Pulvés, des centres de formation des

inspecteurs et, bien entendu, des centres d'inspection. En 2009, 10 000 appareils ont été inspectés, sur un potentiel estimé entre 45 000 et 60 000. Le parc français de pulvérisateurs est estimé à environ 300 000 appareils. 2010 aurait dû véritablement lancer le contrôle obligatoire, le maillage du territoire étant peu ou prou circonscrit avec environ 130 centres d'inspection. Les appelés, retardataires inclus, formaient un effectif po-

tentiel proche des 100 000 candidats. En se jetant dans le bain à l'automne 2010, OK Pulvé n'a donc pas perdu de temps et de clients potentiels. Encore faudra-t-il que les pouvoirs publics rappellent les contrevenants à leurs obligations, histoire d'assurer la pérennité des structures économiques spécialement créées. Et avant que les agriculteurs ayant rempli leurs obligations ne demandent à se faire rembourser...

Lafon Travaux Forestiers : s'adapter pour conserver la marge

En plein cœur de la région parisienne, Paul Lafon, entrepreneur de travaux forestiers, évolue dans un environnement hors norme : la ville. Difficile de faire comprendre que la forêt n'est pas seulement un lieu de promenade, mais aussi un site de production. L'entrepreneur se bat aussi pour faire reconnaître sa profession avec des tarifs de prestation décents.

Le siège de l'entreprise de Paul Lafon se situe à Bièvres, un village niché dans la vallée boisée de la Bièvre. Jusqu'ici, rien à redire pour une entreprise de travaux forestiers, reste que Bièvres est à moins de 15 km de Paris. Là, on imagine le quotidien de l'entrepreneur et de ses cinq salariés : le déplacement des Timberjack relève vite du casse-tête. Heureusement, l'équipe a la passion de la forêt et oublie les petits tracas journaliers. Le quotidien de Paul Lafon, c'est ce qu'il nomme « la forêt péri-urbaine ». L'entreprise intervient sur l'ensemble du massif ilien, à l'exception de la forêt de Fontainebleau et de Chantilly. « La couronne parisienne représente 6 à 10 millions d'habitants, 10 millions qui perçoivent la forêt uniquement comme un lieu de promenade et où ils ne veulent pas voir d'engins forestiers ou entendre des tronçonneuses au travail ». Le grand public ne veut pas comprendre que la forêt est un lieu de production, un lieu de travail : « Ils ont dans la tête la déforestation, alors on se fait souvent insulter. Avant la tempête de 1999, on a vécu la même période quand le grand public nous consacrait et quand l'on avait



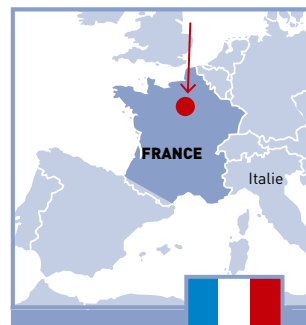
Paul Lafon est installé depuis 1986 en région parisienne.

du matériel vandalisé. Les forestiers avaient alors organisé une manifestation pour se défendre. La tempête a permis de remettre en lumière notre profession et notre utilité. Bûcheron était devenu 'the Métier'. Aujourd'hui, il faut de nouveau subir les critiques. Et puis dans la région parisienne, on est aussi confronté à des personnalités, qui ont passé leur vie

dans un bureau et qui vont venir vous expliquer la sylviculture », constate un brin amer l'entrepreneur. Depuis son installation, Paul Lafon constate aussi le peu d'ambition des pouvoirs publics pour la forêt : « En zone péri-urbaine, la forêt, c'est la décharge. Les pouvoirs publics veulent construire une route, une autoroute, une ligne de chemin de fer, et forcément on la fait passer en plein dans un massif forestier. Jusqu'à dans les années 90, on enfouissait un peu de tout ». La forêt de l'agglomération parisienne n'est pas seulement une décharge au sens propre du terme, mais aussi au sens figuré où l'on retrouve le côté sombre de la vie urbaine : prostitution, etc.

Trouver 250 tonnes de bois par jour

Reste que Paul Lafon reste toujours passionné par la



Installé à Bièvres (91), Paul Lafon est entrepreneur de travaux forestiers depuis 1986. Bûcheron, puis débardeur et maintenant également exploitant forestier. Il a fait évoluer son entreprise pour chercher à conserver la marge. Il intervient sur tous les massifs forestiers d'Ile-de-France, à l'exception de la forêt de Fontainebleau et de Chantilly. Il se consacre exclusivement au bois d'œuvre.

forêt, même si les conditions économiques sont compliquées : « Mon père, qui coupait, débarquait et transformait le bois, et notamment du châtaignier pour en faire des piquets, réussissait à faire vivre 15 personnes en transformant 10 tonnes de bois par jour. Aujourd'hui, il me faut 150 tonnes pour assurer le salaire de mes 5 salariés ». Depuis son installation en 1986, à l'âge de 22 ans,



Paul Lafon a débuté son entreprise par l'abattage de bois d'œuvre et notamment de châtaigniers.



Dans les années 2000, l'entreprise a investi dans un camion pour le transport de bois.



Le débardage s'effectue grâce à deux Timberjack.



« Il n'existe aucune formation au maniement de la grue forestière », constate Paul Lafon.

Des salariés passionnés par la forêt

Paul Lafon emploie 5 salariés, tous ont intégré l'entreprise après des stages. Alain Guénot, débardeur, est entré dans l'entreprise en 1987 pour effectuer son apprentissage, en alternance avec des cours au CFA de Charleville-Mézières. Nadège Dufresnes a rejoint l'entreprise en 1999, elle a débuté dans le bûcheronnage et aujourd'hui elle gère la partie administrative : « Elle connaît la forêt et la difficulté du métier ». En 2001, Marc Boboul a intégré l'entreprise dans le cadre d'un stage et il a été recruté après un apprentissage au CFA de Charleville-Mézières. Les deux autres salariés se nomment Ludovic Mainville et Laurent Georgelin. Ils sont tous ou presque issus de la couronne parisienne, sans racines rurales, mais ils ont tous en commun la passion de la forêt : « Le lien avec la forêt est fort, ce qui leur permet de surmonter les nuisances peri-urbaines ».

Paul Lafon a fait évoluer son entreprise en essayant toujours de chercher à conserver la marge et d'« accompagner le plus loin possible l'arbre que j'ai coupé. J'ai débuté ma carrière en le couchant, puis je l'ai amené en bord de route pour ensuite le charger et le livrer, et maintenant je le commercialise ».

Conserver la marge

Une stratégie qui répond au comportement des scieries et des exploitants qui a évolué : « Je me demande s'ils n'ont pas perdu pied avec la réalité quand je vois à quels tarifs ils nous demandent de travailler. Quand j'ai commencé ma carrière, on était payé 50 francs du mètre cube et on nous donnait les branches. Ensuite, les scieries nous ont fait payer les branches et aujourd'hui certaines proposent d'échanger notre travail contre les branches ! ». Il débute avec une petite équipe de bûcherons, qu'il mène en forêt. Il abat du bois d'œuvre : chêne et châtaignier. Son métier, il l'a appris avec un bûcheron et Paul Lafon apprécie avant tout les coupes techniques. Dès 1987, il investit dans un débardeur, un Timberjack 230 pour 625 000 francs à l'époque. Il embauche en parallèle un apprenti débardeur qui suit des cours à Charleville : Alain Guénot, qui fait toujours partie de l'entreprise. « Le pari était osé à l'époque, je n'avais pas les clients en face ». Le travail est là et l'entreprise se développe, même si les tarifs des prestations restent plutôt bas. « Je n'ai pas payé les traites du débardeur grâce à mes prestations de débardage, mais grâce au bûcheronnage du bois d'œuvre ». En 1993, c'est l'achat d'un deuxième débardeur : un Agrip d'occasion. En 1998, place à un Timberjack 240 acheté neuf pour

600 000 francs : « Le dollar était bas, alors le prix des machines a baissé ». L'entreprise remuait beaucoup de bois, mais la marge restait insuffisante.

Lothar et Martin ravagent la forêt

Ce sont Lothar et Martin, les deux tempêtes de fin décembre 1999, qui vont ravager les massifs forestiers d'Ile-de-France. « Les arbres se pliaient à Bièvres, c'était terrifiant alors que tout le monde était en vacances ». Comme beaucoup de collègues, Paul Lafon a pensé qu'il s'agissait là du démarrage de sa profession, avec à la clé plusieurs années de suractivité. « J'en tire deux enseignements : le premier, c'est que cette tempête nous a fait désapprendre notre métier. On sortait du bois pour le principe de sortir. On a oublié les bases de notre métier : respecter la forêt, faire des réserves, des chemins... Le deuxième enseignement est que le bois d'œuvre est une denrée périssable, un produit frais qu'il faut traiter en conséquence. Il ne se conserve pas : après une année de stockage, il est déclassé et après une deuxième, il devient du bois de chauffage. Bref, tout le monde a fait beaucoup d'erreurs ». La forêt s'est très vite relevée de la tempête, mais pour la filière, le 11 Septembre marque un coup d'arrêt : « La crise du 11 Septembre a mis au ralenti l'économie, on avait à peine traité 30 % du bois abattu que tout s'est arrêté presque du jour au lendemain ».

Cap sur la vente

En 2000 et au vu des volumes d'arbres au sol, Paul Lafon investit dans un camion et une grue forestière pour le transport du bois. « Je propose cette prestation qui me semble répondre

aux besoins du marché ». Au départ, c'est un salarié qui prend en main le camion, mais qui quitte l'entreprise, lassé par les conditions de vie à Paris. Paul Lafon le remplace et abandonne le bûcheronnage : « J'assure les prestations et je me familiarise avec le commerce : les acheteurs et les prix de vente. Je découvre un monde que je ne connaissais pas, puisque j'étais dans les bois. Et là je prends conscience des écarts de marge : des lots qui partent à 1 000 euros la tonne, alors que la coupe aura coûté 50 euros ». Bref, il décide de se lancer dans la commercialisation du bois en 2005 : l'activité est montée en puissance pour représenter environ 65 % du chiffre d'affaires. « 80 % du volume de bois que je traite rentre dans la partie prestation ». Côté vendeur, il constate la forte présence



Autrefois, le Timberjack de l'entreprise débarrassait du bois pour le compte de l'ONF. Aujourd'hui, l'ONF ne fait plus appel à l'entreprise et mise sur son travail en régie.

des acheteurs chinois. « Ils achètent le chêne à des prix prohibitifs. On les voit dans les ventes. Aujourd'hui, ils achètent notre chêne qu'ils transforment en parquet et qu'ils nous revendent. Le bois fait deux fois le tour de la terre ». Paul Lafon reste toujours passionné par le bûcheronnage, mais l'organisation économique lui pose problème. « Les prix des prestations sont trop

bas, presque indécents. Au fil des ans, j'ai réussi à imposer une politique commerciale et mes deux tracteurs ne tournent que pour des tarifs de prestation à la journée, je ne parle pas de volume ou de débit. C'est le seul moyen de dégager un revenu. Il faut savoir être ferme avec les clients. C'est dur au début. On pense que les bûcherons sont des gros bras, mais ils se déballonnent

souvent devant les clients. Il y a toujours un problème de rapport de force et l'on se comporte trop comme les salariés des scieries. Autre souci : les forestiers – et je m'inclue dedans – sont des drogués du travail. La seule chose qui compte, c'est d'avoir du travail. Le tarif de prestation est secondaire. Si seulement on arrêta de faire marcher nos tronçonneuses pour rediscuter des prix ! Je pense qu'arrêter de travailler est inconcevable pour beaucoup. Le problème de prix est historique et remonte aux années 80, les bûcherons sont passés du statut de tâcheron à celui de prestataire. Ils ont calculé leurs prix de prestations comme s'ils étaient salariés. Pour faire face aux charges sociales, il aurait fallu les multiplier par deux ».

E.L.D. ■

ENTREPRENEURS des Territoires



Calendrier rédactionnel

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES	SUJETS / THÈMES	SPÉCIAL SALON / RDV PRO
56 Avril 2011	Le marché des automoteurs de pulvérisation Comment assurer un épandage régulier? Forêt : Les têtes de récoltes pour la mécanisation des feuillus Quelle presse choisir?	Bilan Congrès des Entrepreneurs, Salon Bois Energie.
57 Mai-Juin 2011	Comparatif utilisation Ensileuse automotrice & Remorque autochargeuse Comment recruter des saisonniers? Les ordinateurs de bord dans les tracteurs	Présentation Salon de l'Herbe
58 Juillet-Août 2011	Les moissonneuses batteuses non conventionnelles Glonass, GPS, DGPS, Galileo : les différents signaux satellitaires et leur application	Présentation Innov'Agri Grand Sud-Ouest + bilan Salons/Rdv Pro
59 Septembre 2011	Tracteurs forte puissance, utilisation non agricole Gros plan Remorques Législation épandage du lisier agricole	SPACE, Sommet de l'Élevage, Universités forestières,...
60 Octobre 2011	Semis et nouvelle technologie de l'information La mécanisation des vignes étroites Arrachage de betteraves et tassement du sol (pneumatiques,...)	Présentation Agritechnica, Sitevi Présentation salon des ETA +Bilan Innov'Agri
61 Nov.-Déc. 2011	Isobus et ses applications Labour grande largeur: quel matériel? Atelier Entrepreneurs (pièces rechange, consommables,...)	Bilan Agritechnica, Sitevi,...

Pour plus d'informations, contactez Arnaud Ropars - 02 98 98 01 41 - pub.edt@fitamant.fr

Calculer les coûts prévisionnels des matériels avec des logiciels libres

Évaluer avec précision le coût prévisionnel d'une machine agricole devrait être une préoccupation prioritaire de tout utilisateur potentiel. Le nombre de paramètres qui influencent le résultat final étant très important, il est bien souvent difficile de s'approcher de la réalité. La tendance est donc d'attendre le résultat comptable pour constater, après un an d'utilisation, les frais engagés et parfois des erreurs aux conséquences graves.

La plupart des logiciels de comptabilité modernes peuvent ressortir le détail des coûts des différents matériels sur un exercice écoulé. Ils ne permettent pas de faire un calcul prévisionnel simple et rapide du coût dans les années futures. Les méthodes de calcul des coûts prévisionnels existent pourtant. Elles sont basées sur une évaluation des charges fixes. Celles-ci comportent les charges financières d'amortissement, les intérêts du capital, les frais d'assurance, de remisage et de gestion. À ces valeurs s'ajoutent les charges variables d'entretien et de réparation (carburant, lubrifiants, pneumatiques, pièces détachées...). Pour les adeptes de l'informatique, le calcul peut paraître relativement simple à mettre en œuvre sur une calculatrice programmable ou sur un tableur. Ce qui est moins évident, c'est le choix des valeurs à introduire et tout particulièrement la méthode d'amortissement et les coûts d'entretien qui sont toujours difficiles à estimer.

Et les charges fixes ?

Les valeurs à entrer dans le calcul doivent être les plus précises possibles, mais le résultat est toujours incer-



« Mecacost » permet également de calculer automatiquement la combinaison tracteur-outil attelé.

tain et ne correspond presque jamais à la valeur exacte enregistrée *a posteriori* par les comptables. L'intérêt de

la méthode est donc de comparer, à un moment donné, ce que pourraient coûter deux matériels effectuant le



Le site Internet « pleinchamp.com », dans sa rubrique machinisme, permet l'accès gratuit au tarif d'entraide du Bureau de coordination du machinisme agricole.

même travail au même moment dans la même parcelle. Pour que la comparaison soit intéressante, il est essentiel de tenir compte des mêmes paramètres et d'employer la même méthode de calcul. Les logiciels capables d'effectuer aisément ce travail sont rares et ne répondent pas toujours parfaitement aux objectifs recherchés. Ils permettent cependant une approche à ne pas négliger.

Le site Internet « pleinchamp.com », dans sa rubrique machinisme, permet l'accès gratuit au tarif d'entraide du Bureau de coordination du machinisme agricole. Il autorise une première étude intéressante du coût des tracteurs et d'un grand nombre de matériels. Il est possible de modifier quelques paramètres pour affiner la recherche. S'agissant de tarifs d'entraide destinés aux agriculteurs, le résultat ne tient donc pas compte de la main-d'œuvre, qui constitue un volet important du calcul. L'utilisateur de ces chiffres doit intégrer les coûts supplémentaires et calculer lui-même le coût du chantier. Une estimation précise du rendement du chantier est alors indispensable. On trouve malheureusement beau-

coup trop de calculs réalisés avec des estimations de rendement ne correspondant pas à la réalité du terrain. Le calcul n'a alors plus aucun sens.

Certains conseillers en machinisme disposent d'une feuille de calcul complémentaire du tarif d'entraide. Elle leur permet d'affiner les recherches, mais demande une grande rigueur dans le paramétrage pour être réaliste.

Mecacost, un logiciel belge

Le site belge d'accès libre « mecacost.cra.wallonie.be/ » est paramétré avec des valeurs relevées en Belgique qui ne correspondent pas toujours parfaitement aux valeurs françaises. Il présente cependant l'avantage de pouvoir intégrer le coût de la main-d'œuvre. Pour un agriculteur, le coût de sa main-d'œuvre n'a pas de sens réel. C'est le temps disponible pour exécuter le travail qui importe. Il peut alors être intéressant de faire ressortir le temps de travail indépendamment du coût, et la variation de ce dernier en fonction des chantiers envisagés.

« Mecacost » permet également de calculer automatiquement la combinaison tracteur-outil attelé. La possibilité d'effectuer le calcul pour un chantier complet ouvre d'autres possibilités, telles que la comparaison de différentes filières de récolte ou de différentes techniques de travail entre elles. Le logiciel ne prend cependant pas en compte certaines charges fixes qui sont des coûts indirects, comme les équipements informatiques ou le personnel nécessaire pour la gestion technique ou administrative du parc de matériels. Il ne tient pas compte non plus des temps de déplacement et des temps morts

dans les parcelles ou lors du remplissage. Pris individuellement, chacun de ces coûts peut paraître négligeable, mais l'accumulation peut amener à des valeurs importantes qui surprennent nombre d'utilisateurs. Les écarts sont d'autant plus importants que le rendement du matériel est élevé.

Un logiciel spécifique aux entreprises est actuellement disponible

Ce constat a amené la fédération des ETF d'Aquitaine à mettre au point un logiciel de coût de revient spécifique. D'un prix d'achat raisonnable, ce logiciel était initialement prévu pour les exploitations forestières. Il demande un paramétrage rigoureux. Il permet de définir les coûts de revient horaire et annuel, rémunération incluse, sans tenir compte de la marge de l'entreprise, ce qui facilite la rédaction des devis. Il est également possible de faire des simulations pour choisir le matériel, la personne et les outils les mieux adaptés à chaque chantier. Il offre l'opportunité de suivre l'évolution de chaque poste (carburant, réparation, personnel) afin de prendre les bonnes décisions. Il est actuellement disponible dans de nombreuses régions.

Quelle que soit la solution choisie, le passage par une réflexion prospective détaillée est indispensable dans un contexte économique toujours plus tendu qui donne de moins en moins droit à l'erreur et à l'improvisation.

Gérard Vromandt ■



McHale Fusion 2



Pressez et enrubannez jusqu'à 50 BALLES/HEURE !

Les points forts :

- ✓ Machine très compacte : longueur 5.80 m
- ✓ Système de transfert de balle unique et efficace dans toutes les conditions de travail



- ✓ Système d'enrubannage totalement automatique, avec double extenseur à rotation verticale
- ✓ Graissage et lubrification automatiques
- ✓ Ameneur rotatif avec 23 couteaux et fond amovible permettant de « débourrer » la machine sans descendre du tracteur
- ✓ Basculeur permettant de décharger la balle sur sa surface plane

Voir la vidéo sur votre smartphone !* →

(Pointez votre caméra sur le code) OU rendez-vous sur www.promodis.fr

* nécessite une connexion 3G Comment ça marche ? Téléchargez gratuitement le lecteur de code sur l'application store de votre smartphone, en tapant les mots clés « flashcode », « quickmark » ou « qr code » puis lancez-le.



Flandre Informatique

Nouvelle version du logiciel de paie



Dominique Gratpain présente la nouvelle version de F.I. Paie un logiciel qui permet d'établir les bulletins de paie.

Flandre Informatique est une SSII (services et conseils en informatique), située à Magny-les-Hameaux (Yvelines) et créée en 1981 dans les Flandres (département du Nord). Depuis 1985, elle réalise des logiciels spécialisés pour la gestion des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers. Ses logiciels Agri Travaux, F.I. Compta et F.I. Paie sont utilisés sur toute la France. Agri Travaux permet de réaliser des bons de travaux, d'établir les factures. Il permet aussi de calculer des coûts de revient de chantier ou de machines. F.I. Compta permet d'effectuer les écritures comptables du grand livre des comptes ou du compte de résultat.

Une nouvelle version du logiciel paie a été présentée au Sima. Fin mars, la nouvelle version d'Agri Travaux et de F.I. Compta sera disponible. Le logiciel peut être couplé avec la suite Pack Office de Microsoft. « Le logiciel de paie va permettre d'établir la fiche de paie en tenant compte des évolutions des taux de prélèvements ou des spécificités

des petites et moyennes entreprises comme par exemple la réduction de cotisations sociales sur les petits salaires mise en place par François Fillon. Le logiciel est paramétré pour chaque entreprise et nous informons des évolutions de la législation et de la réglementation sociale. Le logiciel va accompagner l'employeur dans la création d'un contrat de travail. En quelques clics de souris, on peut sortir un contrat de travail type, une attestation d'embauche, une lettre avec solde de tout compte, une attestation de départ pour les Assedic », assure Dominique Gratpain.

« J'ai commencé à développer des logiciels pour les entrepreneurs dès le milieu des années 1980. C'est d'ailleurs à la demande de l'un d'entre-eux que j'ai débuté mon travail de programmation. J'ai toujours cherché à proposer des logiciels qui se destinent aux néophytes, à ceux de l'informatique ainsi qu'à ceux de la comptabilité. », souligne Dominique Gratpain, gérant de Flandre Informatique.

Contact : Flandre Informatique - tél : 01 30 52 17 50 - courriel : contact@flandre-info.fr

Ça vous coûte combien ?

Démontrer aux agriculteurs l'intérêt des entreprises de travaux

Au Sima, sur le stand de la FNEDT, Arnaud Beaudhuin et Antonin Page, deux étudiants de l'Agro-Sup Dijon ont présenté leur logiciel de calcul de coût de revient des travaux. Pas toujours facile de montrer à ses clients ou à des prospects l'utilité d'avoir recours à la prestation plutôt que d'investir dans une machine. Le logiciel conçu par les deux jeunes étudiants permet de répondre à cette objectif : « Sur des chantiers comme l'épandage avec la prise en compte de plusieurs critères (doses à l'hectare, distance moyenne entre les parcelles...), un agriculteur pourra savoir s'il a intérêt à faire appel à l'entreprise ou à investir dans un matériel », expliquent les deux étudiants. Ce logiciel reprend les données acquises auprès d'entrepreneurs et d'agriculteurs. « L'objectif est bien entendu de faire prendre conscience de l'intérêt économique de la prestation de services ».



Arnaud Beaudhuin et Antonin Page, les deux étudiants de l'Agro-Sup Dijon ont réalisé un logiciel de calcul de coût de revient pour démontrer aux agriculteurs l'intérêt économique d'avoir recours aux entrepreneurs de travaux.



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

**POUR TOUTE ANNONCE PUBLICITAIRE,
CONTACTEZ NOTRE CHEF DE PUB,
ARNAUD ROPARS
AU 02 98 98 01 41**

Éditions Fitamant : pub@fitamant.fr



Retrouvez
votre conseiller
AGRICA
**au congrès
des EDT,**
du 17 au 19 mars
2011

Retraite
complémentaire

Prévoyance

Santé

Épargne

Nous partageons vos
valeurs pour mieux
protéger votre avenir

Rencontrez votre expert retraite
et épargne : rendez-vous au congrès
des EDT du 17 au 19 mars 2011
à Saint-Brieuc.



www.groupagricar.com

Photo : Chev Wilkinson/Gettyimages - Conception : Nicolas GRALL

Responsabilité limitée : une protection jamais totale

Comment protéger mes biens en cas de défaillance de l'entreprise ? Cette question est essentielle au moment de choisir le statut juridique le plus adapté à son activité.

L'entreprise individuelle est souvent schématiquement associée à la notion de responsabilité illimitée. Dans cette forme juridique, le patrimoine professionnel et le patrimoine personnel ne font qu'un. En cas de coup dur, le chef d'entreprise accepte d'engager ses biens personnels pour dédommager ses créanciers. À l'inverse, la société et l'EURL font la distinction entre le patrimoine privé et professionnel, limitant par là même la responsabilité du chef d'entreprise. Faut-il conclure à la suprématie de ces formules ? Pas forcément.

Sur papier : une longueur d'avance

Toute forme juridique permet au chef d'entreprise de mettre à l'abri tout ou partie de ses biens personnels en cas de difficultés économiques au sein de l'entreprise.

L'entrepreneur individuel « classique » peut déposer une déclaration d'insaisissabilité de son patrimoine foncier et immobilier. Cette dernière lui permet de mettre ses biens à l'abri des créanciers professionnels.

L'entrepreneur individuel à responsabilité limitée dispose, quant à lui, d'un patrimoine professionnel affecté. Il constitue, en principe, l'unique garantie des créanciers professionnels. Ces derniers ne peuvent pas mettre en jeu le patrimoine personnel du dirigeant pour se rembourser. La notion de patrimoine professionnel affecté élargit le champ de la protection du patrimoine. Contrairement à la déclaration d'insaisissabilité qui désigne ce qui est protégé (les immeubles), le patrimoine affecté désigne ce qui est saisissable (uniquement les biens professionnels).

Enfin, l'EURL (ou SARL) dispose d'un capital social qui représente le montant maximal sur lequel le chef d'entreprise s'engage. Comparativement aux autres dispositifs, l'EURL



Comment protéger au mieux son patrimoine personnel ? Une question à prendre en compte au moment du choix du statut de l'entreprise.

permet de mettre à l'abri l'ensemble des biens personnels ; et, cerise sur le gâteau, de définir le montant du capital sur lequel on accepte de s'engager. Sur le papier, la société a incontestablement une longueur d'avance ; dans les faits, pas de garantie d'étanchéité.

D'une manière générale, ces dispositifs protègent le chef d'entreprise des créances nées après leur mise en place. Une exception toutefois : l'EURL peut décider que les créances nées avant le dépôt de la déclaration de patrimoine professionnel soient couvertes. Ceci à une condition : que les créanciers concernés soient informés. À partir de là, ils pourront s'opposer à ce que le principe de la responsabilité limitée s'applique à leurs créances. Un juge décidera si l'opposition est justifiée. Il pourra imposer à l'Entrepreneur individuel à responsabilité limitée, soit de rembourser la somme en cause, soit de garantir le paiement de la créance. Le principe de protection, posé par l'EURL ou l'EURL, repose sur la séparation des patrimoines. Au-delà des textes, la pratique montre clairement que « l'étanchéité » entre les patrimoines est loin d'être garantie. Les cas de remise en cause sont nombreux. La première ex-

Faute de gestion : nul n'est à l'abri

• La faute par négligence

Exemples : un dirigeant délaisse la gestion de son entreprise, n'avertit pas ses associés des difficultés rencontrées, tarde à mettre en œuvre une procédure de sauvegarde ou à déclarer la situation de cessation de paiement...

• Les actes de gestion contraires aux intérêts de la société

Exemples : faire confiance à des clients à la solvabilité douteuse, réaliser un em-

prunt supérieur à la capacité de remboursement de la société, ou encore poursuivre une activité déficitaire...

• Les infractions à la réglementation

Exemples : non-respect du droit des sociétés, du droit du travail, des obligations comptables. De même, le non-respect des règles relatives à la définition du patrimoine affecté pour l'EURL (survalorisation ou sous-estimation des biens), ou à l'évaluation des apports en capital

pour l'EURL, sont des fautes conduisant à lever la responsabilité limitée.

• La fraude

Exemples : elle peut concerner le droit des affaires (distribution de dividendes fictifs), le droit du travail (travail dissimulé), le droit fiscal (revenus non déclarés), mais aussi le détournement de fonds, la présentation de comptes ne donnant pas une image fidèle de l'entreprise, l'abus de biens sociaux...

ception concerne le financement de l'entreprise et de ses investissements. Si le capital social ou le patrimoine professionnel affecté est faible, le banquier sera naturellement porté à demander d'autres garanties, notamment des garanties personnelles sous forme de caution ou de renoncement à la déclaration d'affectation du patrimoine professionnel. Dans ces deux cas de figure, le dirigeant se retrouvera dans la même position que l'entrepreneur individuel classique, c'est-à-dire responsable de l'ensemble de son patrimoine personnel. La situation peut même lui être moins favorable, dans la mesure où il ne pourra pas établir de déclaration d'insaisissabilité.

Risques et responsabilité

L'activité quotidienne de l'entreprise peut également générer des risques liés :

- à l'exploitation (un client se blesse en tombant sur un sol glissant) ;
- à la production (des produits livrés défectueux causent des dégâts chez le client) ;
- aux dommages sur les biens confiés (un artisan endommage un meuble qu'il est chargé de restaurer).

Face à ce type de risques, tous les chefs d'entreprise sont logés à la même enseigne, quel que soit leur statut (entrepreneur individuel, EIRL ou gérant de société). L'assurance responsabilité civile professionnelle du chef d'entreprise prendra en charge les conséquences financières de ces dommages, lui permettant ainsi de préserver ses biens personnels. Enfin, autre source de responsabilité et non des moindres : la faute de gestion (lire en encadré). La mise en évidence d'une telle faute aura pour effet

d'engager la responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise. Contrairement aux exemples précédents, la faute de gestion n'est que rarement assurable. Même s'ils échappent le plus souvent aux peines d'emprisonnement, les chefs d'entreprise ne sont pas à l'abri d'amendes, du paiement de dommages et intérêts aux victimes qu'ils devront assumer personnellement. La forme juridique adoptée ne représente jamais une « assurance tous risques ». Être bien assuré et rester vigilant sont des garde-fous tout aussi importants que la « coquille » censée protéger l'activité.

Serge Thomas, CER France ■

EIRL et garanties

Afin d'éviter que les établissements bancaires ne conditionnent l'octroi de prêts à un engagement solidaire des entrepreneurs sur l'ensemble du patrimoine, Oséo et la SIAGI (Société de caution mutuelle de l'artisanat et des activités de proximité) se sont engagées à offrir à la banque de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée une garantie pouvant atteindre 70 % des crédits. En contrepartie, la banque devra s'engager à ne retenir que les garanties sur les actifs affectés à l'activité. Par ailleurs, l'EIRL pourra, comme tout chef d'entreprise, saisir le médiateur du crédit pour le cas où les garanties sur les actifs affectés à l'activité seraient mal appréciées par les organismes de prêt et conduiraient à des demandes de garantie excessives au regard des prêts sollicités.

1er FABRICANT DE FILETS POUR PRESSES A BALLES RONDES

ECONOMISEZ €€€...

Réduisez vos temps de pressage de 4 heures par jour et économisez sur...

				
Entretien	Carburant	Temps	Main d'oeuvre	Valeur à la revente

Récupérez de l'argent dans votre portefeuille !



Tama France sera présent au :

- Congrès des Entrepreneurs à Saint-Brieuc (22) les 17, 18 et 19 mars 2011
- Salon de l'Herbe à Mirecourt (88) les 25 et 26 mai 2011

Tama FRANCE

Tama France SARL
29 rue Saint Blaise
BP 20069
72302 Sablé sur Sarthe
Cedex

Tel: +33 (0)2 43 62 13 14
Fax: +33 (0)2 43 62 13 15
ventes@tama-france.fr
www.tama-france.fr

Entrepreneurs forestiers, au cœur de la forêt bretonne

La Bretagne et ses 332 000 ha de couvert forestier offrent de beaux atouts économiques et environnementaux. Deux cents entrepreneurs de travaux forestiers participent à son développement.

Si la Bretagne n'est pas une région dite forestière, elle possède des savoir-faire dans la transformation du bois. La palette est un débouché industriel important auquel se consacrent une partie des scieries régionales. Elles sont les principaux clients des entrepreneurs de travaux forestiers. Maillons indiscutables de la filière, ces derniers doivent cependant compter avec une concurrence accrue et la désaffection du métier. « *Aujourd'hui, peu de jeunes veulent se consacrer à ce métier qu'ils jugent dur et mal payé* », résume Daniel Morizo,



Daniel Morizo, entrepreneur à Merdrignac (22) et vice-président d'EDT Bretagne pour les entrepreneurs forestiers, a créé son entreprise en 1980.

représentant des entrepreneurs de travaux forestiers bretons au sein du syndicat EDT. Cependant, n'ont-ils pas

une carte à jouer dans l'avenir qui se dessine ? La construction à ossature bois est en plein boom, un enjeu pour l'approvisionnement local. Les entrepreneurs se sentent concernés par le bois-énergie, la filière naissante devrait monter en puissance.

Des compétences spécifiques

Au volant de son skidder, l'entrepreneur Daniel Morizo débarde les grumes abattues. Nous sommes en Côtes-d'Armor, au sud de Dinan. Dans cette parcelle de quelques centaines d'unités, le silence

Bois-énergie : où en est-on ?

« Pour l'instant, je vois plus d'offre que de demande, ça patine un peu, estime Daniel Morizo. « Les acteurs de la filière doivent se structurer afin d'inciter les maîtres d'ouvrage à se lancer », estime Olivier Ferron, à Abibois. Côté prestataires, ce sont les entrepreneurs de travaux agricoles qui ont investi dans l'activité. Pour Frédéric Jan qui a créé Bois Énergie Ouest avec 4 autres associés morbihannais en 2006 – première société de production de plaquettes forestières dans le Morbihan –, l'activité devrait se développer. « Beaucoup de chaudières sont en montage dans le département, assure-t-il. Pour nous ça démarre vraiment cette année ». Une plate-forme de stockage et de séchage de 6 000 m³ est opérationnelle. L'entreprise vise les grosses structures ; parmi ses clients, Yves Rocher, à La Gacilly. « Les gros utilisateurs sont les collectivités, de la petite piscine communale au réseau de cha-

leur urbain, le secteur industriel comme avec la Copédom à Domagné ou le groupe Rouillier à Saint-Malo, mais aussi les serristes du Nord-Finistère ou encore des laiteries », rapporte Michel Pédron de l'association Aile, qui anime le plan Bois Énergie Bretagne. En 2010, 150 000 t de bois breton ont été exploitées pour le bois-énergie : 15 000 t de plus par an. « Les professionnels trouvent que ça ne va pas assez vite, confirme Michel Pédron. Mais deux nouveaux dispositifs d'aide issus du Grenelle de l'environnement pourraient changer la donne, notamment pour la cogénération chaleur/électricité. « Il y a des projets en gestation, précise l'animateur. D'ici 4 ans, on estime qu'ils pourraient créer un appel d'air de 150 000 t de bois supplémentaires, sachant que les dispositifs imposent un apport local de 50 % ». « A-t-on une ressource suffisante pour cela ? s'interroge l'entrepreneur Jacques De-

vemy. Nous ne sommes pas une région forestière comme les Vosges. Pourtant il y a un paquet de gros broyeurs gourmands en fioul derrière tout ça, plus du transport. Pour quel bilan carbone au final ? De plus, une partie du bois ne doit pas être broyée afin de servir au renouvellement du sol. Si le bois-énergie se développe, il ne doit pas être une affaire purement économique. Pensons à long terme ».



a laissé place au ronronnement de la tronçonneuse et au bruissement rauque des gros engins. L'entrepreneur et son équipe de trois salariés interviennent à la demande d'une scierie locale. La majorité des arbres abattus sont des épicéas communs, plus quelques pins maritimes. Les premiers sont destinés à la palette, les autres alimenteront la menuiserie. « Le chantier nécessite près de 4 jours d'abattage, 5 jours de débardage et une demi-journée pour un bûcheron, explique Daniel Morizo. Les bois coupés sont sortis de la forêt puis alignés en bord de route pour le client. « En Bretagne, nous avons beaucoup de petits chantiers

du fait de petites parcelles de 2 à 3 ha en moyenne, pour une forêt très morcelée ; cela génère de nombreux déplacements, des contraintes de temps et de coût », ajoute l'entrepreneur. Si les travaux sont aujourd'hui mécanisés avec des outils performants, le métier de bûcheron reste à l'origine de la profession, une compétence toujours nécessaire. Certaines entreprises pratiquent également la mise en andain des résidus de chantiers, le broyage ou la préparation des sols avant plantation (labour, dessouchage...).

L'entreprise en solo

Un certain nombre d'entrepreneurs travaillent seuls.

Quels salariés ?

Les entreprises de travaux forestiers emploieraient près de 400 personnes. Ils sont titulaires de diplômes spécifiques au métier, puis formés dans l'entreprise. **Éric Guiho, 32 ans** (photo) a un CAP d'ouvrier forestier, spécialité sylviculture, obtenu à Lanester (École formation et démocratie). Il est bûcheron et conducteur de skidder. **Patrice Josse, 32 ans**, a suivi une formation à Bazas, en Gironde, dans une école forestière. Il pilote une abatteuse. **Xavier Gallot, 29 ans**, s'est reconverti « sur le tas » après avoir été conducteur chez un prestataire agricole. Fils de bûcheron, la passion du métier l'a rattrapé. Il pilote un porteur.



Un événement le 15 avril

1^{res} assises de la forêt bretonne : « De l'arbre aux produits bois, valorisons la forêt »
Web : <http://www.assises-foret-bretonne.fr>

<p>Bac pro Gestion et conduite des chantiers forestiers BTSA Gestion Forestière, Licence professionnelle QPIB Exploitation forestière et Qualité des approvisionnements</p>	<p>Permis C EC+FIMO CACES R 390, R372 cat 10</p>
<p>BPA travaux forestiers</p>	<p>Bûcheronnage manuel, sylviculture, plantation</p>
	
<p>Conduite machines forestières GPS SIG cartographie Informatique embarquée</p>	<p>CAP MAINTENANCE FOAD http://www.fafsea.com/fafsea/fafsea.htm (Prêt de l'ordinateur et du logiciel)</p>
	
<p>CFPPA - 12 avenue de la république - 33430 Bazas GPS 00°13' 25.2"O - 44° 27' 57.8"N</p>	
<p>PARENT D'ÉLÈVE, ÉTUDIANT(E) Tél. 05 56 25 00 59 legta.bazas@educagri.fr</p>	<p>SALARIÉ(E) CHEF D'ENTREPRISE Tél. 05 56 65 01 61 cffpa.bazas@educagri.fr</p>
	

nidal.fr **40^{ème} anniversaire**

Fendeuses - Fendeurs coupe-bois
Scies - Déchiqueteuses à plaquettes - Treuils et griffes de débardage - Grues et remorques forestières - Equipements d'amenée et d'évacuation - Ecorceuses - Fagoteuses - Conditionneur de bûches - Cribleur de déchets - Dessoucheuses

salon BOIS ÉNERGIE 24-27 mars 2011
BESANÇON / MICROPOLIS

600 m² d'exposition
+ de 40 machines exposées
3 lignes de production en démo
Beaucoup de nouveautés

2 rue Vauban - ZI n°2 - 68170 RIXHEIM Tél: 0389.318.585
Fax: 0389.318.580 www.nidal.fr - info@nidal.fr



Principaux matériels des entrepreneurs bretons : abatteuse, skidder, porteur et tronçonneuse pour les opérations délicates.

Pas toujours simple de gérer une équipe quand le métier est à la base plutôt solitaire, d'autant plus que les chantiers peuvent s'enchaîner sur plusieurs jours, en déplacement. Ce sont aussi des risques financiers en moins. Si Stéphane Puil, entrepreneur dans le Finistère, a eu jusqu'à trois salariés, il préfère aujourd'hui mener son activité en solo, même

s'il reconnaît « travailler en flux tendu ». À 36 ans et en près de 15 ans de métier, il ne lésine pas sur les heures passées en prestation. « Au-delà d'une heure de déplacement, je dors sur les chantiers dans mon camion pour économiser les nuits d'hôtel, explique-t-il. Lorsque j'ai terminé un chantier, je roule la nuit pour rejoindre le suivant », une situa-

La forêt bretonne en quelques chiffres

- 332 000 ha de couverture (21 % certifiée PEFC)
- 10 % de la surface : domaine public
- 90 % : 124 000 propriétaires privés, dont 7 % possèdent 4 ha et plus
- 200 entreprises de travaux forestiers
- 620 000 m³ de bois coupé en 2010
- 54 scieries
- Filière bois : 4 000 entreprises (20 000 emplois)
- CA : 2 milliards d'euros
- Débouchés du bois breton (résineux, feuillus): palette, emballage, papeterie, chauffage, charpente
- Expertise bretonne : charpenterie, menuiserie, aménagements extérieur, intérieur...
- Un réseau régional : <http://www.abibois.com>
www.edt-bretagne.fr



tion qui l'occupe ainsi près de 8 mois de l'année pour ses trois principaux clients, deux scieurs et un exploitant forestier. Mais l'activité en solo ne l'empêche pas d'investir dans du gros matériel. La Logset 10 H qu'il utilise lui permet d'abattre du gros calibre, des diamètres de 70 à 75 cm. « C'est un investissement lourd, de près de 450 000 euros, mais je peux faire de la première éclaircie à la coupe rase », précise l'entrepreneur. Stéphane travaille surtout sur du résineux, de l'épicéa de Sitka, mais essaie de développer aussi l'abattage de feuillus, mieux rémunéré.

Quels enjeux pour demain ?

« On aura toujours besoin de nous, estime Daniel Morizo. Mais aujourd'hui, c'est difficile pour un jeune de s'installer. Le matériel est coûteux et les banques réticentes. Il y a peu de reprise familiale. Le métier est jugé dur et mal payé. Et dans notre activité, mieux vaut avoir la passion, sinon on ne reste pas ». « Quand j'ai démarré à 23 ans, nous étions plusieurs à franchir le pas, aujourd'hui je suis le seul à être resté, ajoute Stéphane Puil. D'autant plus que la concurrence s'est accrue. « Des entrepreneurs sont devenus exploitants pour l'achat/tri/revente de bois, mais certains continuent la prestation en cassant les prix », déplore vivement Daniel Morizo, un constat partagé par d'autres collègues. « D'ailleurs les prix ne bougent pas, ajoute Daniel. En 1995, on touchait 50 francs pour façonner un gros billon ; en 2011, 7,50 euros ». Pourtant, les bois locaux ont de l'avenir si l'on écoute Olivier Ferron, délégué général d'Abibois, l'interprofession régionale. « Les scieurs

commencent à investir pour la construction, sachant que les maîtres d'ouvrage public sont demandeurs de bois locaux, explique-t-il. Si la construction bois en Bretagne augmente (11 % contre 4 % en 2004) grâce à une réelle expertise locale en charpenterie, elle n'a pas de lien réel avec la situation forestière régionale. Les bois proviennent de l'extérieur. « Nous tenons à créer ce lien et à massifier l'offre locale, insiste Olivier Ferron. Autre enjeu, la certification PEFC du bois à intensifier pour développer des marchés. Quel rôle les entrepreneurs bretons jouent-ils dans ces évolutions ? « Leur petite taille de structure l'fait qu'ils subissent le marché et ont du mal à s'engager dans des réflexions, pris par leur quotidien. Ils ne sont pas non plus assez fédérés entre eux ». C'est aussi ce que regrette Daniel Morizo. « Trop peu d'entrepreneurs se sentent concernés, pourtant c'est très important d'être représentés, affirme-t-il. « Il y a des voies de développement à trouver avec eux, c'est sûr, conclut Olivier Ferron. Depuis plusieurs années, l'entrepreneur forestier costarmoricain Jacques Devemy s'est dirigé vers les travaux de l'environnement et le génie végétal, en particulier le long de chemins d'eau ou de voies réhabilitées pour la promenade (abattage et entretien d'arbres dangereux, élagage, démontage...), dans le cadre de chantiers publics. « Cela m'apporte une autre vision, très positive, du métier, confie-t-il. Ses quatre fils ont contracté la passion.

Frédéric Ripoché ■

Côtes-d'Armor : des entrepreneurs contre vents et marées... vertes !

Sur la Bretagne, les Côtes-d'Armor comptent le plus grand nombre d'entreprises de travaux agricoles, de petites structures et quelques grosses entités. Si aujourd'hui elles sont confrontées à la concurrence et aux aléas de l'agriculture, elles n'en restent pas moins très actives et innovantes.

Département touristique s'il en est, les Côtes-d'Armor cultivent l'exception, entre autres avec sa côte de granit rose et quelques sites non moins célèbres comme l'île de Bréhat ou le Cap Fréhel. Il est aussi au 1^{er} rang national pour sa production porcine, bien que souvent pointée du doigt dans le problème des algues vertes ; une situation mal vécue par une partie du monde agricole breton qui s'estime stigmatisé et caricaturé, comme encore récemment. Si les Côtes-d'Armor sont touchées de près par le phénomène, les entrepreneurs sont présents sur le front du ramassage. Cependant, serpenté par de nombreux cours d'eau, le département se veut l'un des plus impliqués dans la préservation de son environnement. Un nouveau tournant est d'ailleurs engagé vers une agriculture durable. Enfin, si l'élevage porcin est dense, les productions demeurent variées. Les entrepreneurs y participent activement, contre vents et marées.

Faire face à la concurrence

« À la pointe Bretagne, entre Manche et Atlantique, nous avons de l'eau et en core de l'eau, un climat assez changeant, bien que tempé-



En Côtes-d'Armor, on compte 339 entreprises de travaux agricoles, dont 153 sont employeurs de main-d'œuvre pour 482 salariés (source EDT Bretagne/ chiffres 2005).

ré, et quand nous finissons les récoltes, le Finistère les démarre, décrit Régis Macé, gérant de l'entreprise Gautier près de Loudéac et président des entrepreneurs des Côtes-d'Armor (EDT). Depuis 4 ans, le mois d'août pluvieux ne lui facilite pas la tâche. D'autant plus que son entreprise qui consacre un gros pôle aux travaux agricoles (blé, maïs, maïs grain) doit faire face à une nouvelle concurrence. « Des exploitations laitières se regroupent, achètent du matériel et font de la prestation, déplore l'entrepreneur. Je le ressens personnellement. Le statut « Gaec » souvent choisi ne l'autorise pas, malgré ce que j'entends par

fois. Nous devons d'ailleurs nous réunir en commission sur ce sujet avec la MSA et l'inspection du travail au niveau national ». D'autres collègues comme Laurent Le Baron confirment cette situation. Installé à Glomel, à l'ouest du département, sa clientèle est variée : porchers, volaillers, laitiers. Si parmi ces derniers, certains souffrent du coût de leur mise aux normes, les regroupements actuels forment parfois de très grosses exploitations, jusqu'à 500 ha. « Les plus grosses structures s'équipent en moissonneuse, et de ce fait font un peu de prestation à l'extérieur, constate-t-il. Mais il observe

aussi des dérives côté entreprises : main-d'œuvre non déclarée pour réduire les coûts, prix cassés. Il faut dire que le département concentre un grand nombre de prestataires, près de 340. « Avec mes voisins, nous avons une saine concurrence, on s'entraide, mais dès qu'il y a un appel d'offre, tout le monde est dessus », ajoute-t-il.

Un contexte tendu

Régis Macé, qui possède une clientèle d'éleveurs laitiers et porchers, le sait bien. « Nous sommes dans un secteur important pour le porc et si cette branche là tombe, ça va être compliqué, estime-t-il. Son collègue Nicolas Ro-



L'entreprise Le Merrer (Locarn) récupère la menue paille pour quelques clients sur 150 ha. Elle pourrait prendre de l'ampleur, car elle possède des propriétés intéressantes pour la méthanisation.

billard est au cœur d'élevages porcins, dans le secteur de Lamballe. Il a développé d'importantes activités sur les effluents pour près de

400 clients. « Je couvre une partie de la Bretagne en transport de lisier et je fais de l'épandage sur un rayon d'une trentaine de km, ex-

plique-t-il. Habituellement je suis débordé à cette période, mais là c'est beaucoup plus calme. C'est une mauvaise passe pour nos clients. En 6

mois, un creux phénoménal s'est creusé. Mais cela peut remonter très vite, il faut avoir ça en tête ». « Ce qui nous préoccupe, c'est la saison à venir depuis la flambée du cours des céréales », ajoute néanmoins Régis Macé. Les entreprises elles-mêmes sont confrontées à diverses augmentations (carburant, entretien, matériels...). « Si les moissonneuses nous coûtent plus cher, parce que plus performantes, nos tarifs n'ont pas augmenté en conséquence, d'autant plus actuellement », précise l'entrepreneur. Les grosses prestations ne dégagent plus assez de marges pour en faire de plus petites. Les travaux sont centralisés sur les saisons. L'agriculture nous occupe 5 mois de l'année. Pour

Sur le front des algues vertes

S'il y a un entrepreneur spécialiste du ramassage d'algues vertes, c'est bien le costarmoricain Gilles Efflam. Il intervient sur la plage de Plestin-les-Grèves dans la baie de Lannion (EDT n°50). Prestataire pour la communauté de communes de Lannion-Trégor, le budget qui lui a été alloué pour la saison 2010 avoisinait les 400 000 euros. Il faut dire que les contraintes imposées sont drastiques. Les autorités n'ont pas lésiné sur la sécurité : cabines pressurisées et détecteurs de gaz obligatoires. « L'inspection du travail a d'ailleurs effectué 3 contrôles inopinés pour voir si nous étions en règle », précise Gilles. Le prestataire a renouvelé son parc de 6 tracteurs Fendt pour le transport des algues, plus l'achat d'une 3e chargeuse JCB, le tout avec cabines pressurisées. Le ramassage est effectué de mai à fin octobre, tous les jours de la semaine, occupant une dizaine de personnes. Dans la foulée, les algues sont épanchées sur des terres agricoles. « Nous en avons ramassé près de 28 000 t, pas plus ni moins que les autres années », estime Gilles. S'il ne se réjouit pas des marées vertes dans son département, l'activité représente plus d'un tiers de son CA. Dans le cadre du plan de lutte (État, région) démarré l'an dernier,

des projets sont en gestation pour un nouveau modèle agricole : unités de méthanisation, projets herbagers, réduction des surfaces de maïs. Quelques entrepreneurs les suivent de près. « Bien sûr que nous sommes concernés, assure Jean-François Briand. Nous avons visité l'usine d'herbe déshydratée de Laval, car un projet similaire est en réflexion ici. Ce peut être pour nous des prestations de récoltes et de transport ». Pour l'heure, les projets agricoles costarmoricains en sont aux évaluations des pratiques actuelles. Quand à Gilles Efflam, il s'apprête à démarrer une nouvelle saison de ramassage au printemps.



JOSKIN

www.joskin.com

Le spécialiste de l'épandage

Euroliner • Tornado3 • Ferti-SPACE



- Caisse large ou étroite
- Hérissos verticaux
- Epannage jusqu'à 16 m
- Train roulant souple et agile
- Volumes jusqu'à 24 m³



- Le plus grand programme "lisier" au monde
- Pompes vacuum, centrifuges, mixtes et volumétriques
- Bras de pompage 8" et 10" et flèche dorsale
- Capacités jusqu'à 26.000 L
- Injecteurs de 3 à 8 m
- Rampes de 9 à 27 m

Tel: +32 43 77 35 45 • E-mail: info@joskin.com

Les Côtes-d'Armor en quelques chiffres

- 581 570 habitants (01/2011)
- *Sau* : 441 000 ha en 2010 (70 % du territoire)
- 7 806 exploitations professionnelles
- 330 fermes bio (2010)
- 1^{er} rang national en production porcine (434 200 t)
- 2^e rang national en veaux de boucherie
- 3^e rang national en production laitière
- Œufs de consommation : 2,760 millions d'œufs
- 900 entreprises et établissements agro-alimentaires (2006)
- Zoopôle : 1^{er} centre international de recherche en santé animale et agro-alimentaire
- Budget du CG22 pour l'agriculture en 2011 : 7,5 millions d'euros (source : CG22)

Principales surfaces (Agreste 2009) :

- Blé : 91 000 ha
- Orge : 26 500 ha
- Triticale : 13 500 ha
- Maïs : 329 670 ha
- Maïs fourrage et ensilage : 90 000 ha



le reste, nous avons dû développer l'assainissement, le TP, les travaux ruraux ou le bois-énergie ».

Des entrepreneurs toujours innovants

Mais les entrepreneurs costarmoricains responsables, soucieux de pérenniser la profession et les emplois, ont su développer de nouvel-

les activités. « Il faut aller de l'avant, trouver des niches, entrouvrir des portes », affirme Nicolas Robillard, dont l'entreprise emploie 15 salariés. En gardant un lien avec le secteur agricole, l'entrepreneur transporte des déchets de l'agro-alimentaire, notamment pour la méthanisation. Il vient d'acquérir un camion ADR Atex pour le

transport des déchets dangereux. « Nous allons nettoyer et dégazer les cuves à fioul pour l'arrivée du GNR, précise-t-il. Je vais proposer des tarifs à l'heure et faire des remises spécifiques pour les entrepreneurs et les agriculteurs ». Précurseur, Pierre Lechevestrier, spécialisé dans l'entretien du paysage près de Caulnes, à l'est du

département, déchiquette le bois depuis une dizaine d'années avec deux broyeurs forestiers (paillage, plaquette). « Je le fais pour des agriculteurs, des particuliers et des collectivités, de Guingamp jusqu'en Loire-Atlantique, mais je vois de plus en plus de broyeurs, précise-t-il cependant (voir aussi article forêt). « Le semis direct, le semis sous couvert, voire les TCS ou le binage, sont des créneaux intéressants à développer », explique Laurent Le Baron, qui a repris l'entreprise de son ancien patron il y a 6 ans. Bertrand Legalais, s'il est immatriculé en Ille-et-Vilaine, se situe à 300 m des Côtes-d'Armor. Il intervient en binage mécanique sur le bassin versant de Haute Rance, sur les deux départements. « J'en ai fait 200 ha en 2010, c'est une activité qui devrait se développer avec les MAE et la baisse des phytos », assure-t-il. L'entrepreneur vient d'investir dans une houe rotative pour la nouvelle saison. L'agriculture biologique est un créneau potentiel. François Le Merrer a vu 5 de ses clients passer en bio (dont l'un possède un méthaniseur) pour lesquels il récupère la menue paille (EDT n°38). Quant à Jean-François Briand, associé avec son fils Xavier, près de Lannion, dont l'entreprise est peut-être la plus ancienne de Bretagne (créée par son grand-père en 1922), il a depuis longtemps voulu concilier économie et environnement. Aujourd'hui, il développe les énergies renouvelables en produisant de l'électricité revendue à EDF, grâce à 740 m² de panneaux photovoltaïques posés sur les toits de ses bâtiments. « Il est grand temps de rattraper notre retard par rapport aux pays du nord de l'Europe », conclue-t-il.

Régis Macé et son Pocket farmer

Ingénieur en informatique, Régis Macé a d'abord travaillé dans un grand groupe du secteur, avant de reprendre l'entreprise de travaux agricoles de son beau-père en 2003 à Saint-Barnabé. En créant le logiciel Farmer on line (EDT n°35) dédié à la gestion quotidienne des prestations, il a fait le lien entre ses deux passions. Son objectif : faciliter et réduire les saisies, limiter les erreurs, évaluer les déplacements... Sur le terrain, le salarié peut se connecter aux ordinateurs de l'entreprise via un téléphone 3 G pour enregistrer un volume d'épandage ou une surface récoltée. Dénommé Pocket Farmer, le téléphone est devenu un outil à part entière des 15 salariés de l'entreprise. « Il

est rentré dans les mœurs et c'est pleinement du bonheur, assure Régis. Nous avons amélioré nos suivis de chantier, les facturations, la gestion du temps. C'est une base de données précieuse sur l'année, très utile pour mieux évaluer nos prix de revient. Nous avons pu ajouter des clés de facturation qui n'existaient pas avant, comme plusieurs tarifs selon la taille des bottes de paille produites. Le but est de définir un prix juste pour le client et pour nous. Faire comprendre quel est le prix juste est d'ailleurs une difficulté aujourd'hui quand les clients sont tentés d'aller vers le plus petit prix. Mais quand on justifie nos tarifs, c'est clair ». Le logiciel est commercialisé.



Frédéric Ripoche ■

Faire reconnaître le statut des entrepreneurs en Europe

Au Sima, le 21 février, les entrepreneurs ont planché sur l'Europe avec l'éclairage des députés sur l'avenir de la Pac et donc de l'agriculture européenne. Reste que le volet social et l'harmonie réglementaire pèsent sur le quotidien des entreprises de travaux.

Au Sima, la Ceettar (Confédération européenne des entrepreneurs de travaux techniques agricoles et ruraux) et ses partenaires ont vu juste : la conférence sur le statut des entrepreneurs en Europe a fait le plein. « *Mon entreprise se situe à 10 km de la frontière allemande, là-bas les tracteurs roulent à 50 km par heure. En France, on doit rouler à 25 ou 40 km par heure* », souligne Claude Gretner, entrepreneur alsacien. « *Entrepreneur dans la région lilloise, je dois faire face à la concurrence d'entrepreneurs belges toujours équipés du matériel dernier cri. Comment puis-je faire puisque ceux-ci reçoivent des aides ?* », interroge un entrepreneur. « *Les entrepreneurs de travaux forestiers d'Europe de l'Est ont touché des aides du Feader (Fonds européen agricole pour le développement ru-*



« La Ceettar doit être force de propositions auprès de la commission et du Parlement de Strasbourg », a souligné Gérard Napias, président de la Confédération européenne des entrepreneurs de travaux techniques agricoles et ruraux. La confédération travaille notamment sur un projet de qualification européenne.

ral). Aujourd'hui, ils sont encore sur le massif landais après la tempête Klaus », constate le président Napias. « *L'homologation des produits phytosanitaires est loin d'être harmonieuse* », ajoute un autre. « *Des agriculteurs perçoivent des financements européens pour*

s'équiper et viennent ensuite nous concurrencer. Je ne demande pas d'aides européennes, mais je ne veux pas être mis en concurrence avec des entreprises ou d'autres structures qui les perçoivent », souligne Klaus Pentzlin, vice-président de la Ceettar et président de la

Blu (syndicat des entrepreneurs allemands).

Les entrepreneurs peuvent toucher des aides

Eh oui l'Europe, c'est aussi des problèmes très concrets auxquels la commission ou les députés du



Découvrez notre nouveau site : www.pichonindustries.fr

EPADEURS À FUMIER
 M16 (17 m³) / M20 (24 m³)




TONNES À LISIER
 DE 2600 À 24500 L

TONNES À LISIER | EPADEURS À FUMIER | BROYEURS | CHARGEURS | HYDROCUREURS

ETS PICHON - ZI de Lavallot - BP21 - 29490 Guipavas - FRANCE - Tél. : 02 98 344 100 - Fax : 02 98 344 120 - www.pichonindustries.fr - info@pichonindustries.com



« Force d'innovation, capacité à réduire les coûts de production » : deux pistes proposées par Michel Dantin pour affirmer le rôle des entrepreneurs en Europe.

Parlement de Strasbourg doivent trouver des réponses. « Il faut savoir que chaque membre de l'Union reçoit une enveloppe du Feader, ensuite chaque pays décide de l'octroi d'aides. La Belgique, par exemple, ou tout autre pays peut choisir d'inscrire les entrepreneurs dans les aides. C'est une sorte de catalogue où chacun doit choisir. En France par exemple, les gouvernements successifs ont choisi de favoriser l'installation des jeunes et d'y consacrer l'essentiel de l'enveloppe », répond Michel Dantin, dé-

puté européen et membre du PPE. « La Belgique a reçu une très petite dotation de l'Europe », constate pour sa part Hermann Hooybergh, représentant de la Belgique auprès de l'Union européenne.

« Pour les phytos, il faut savoir qu'un produit homologué dans un pays de l'Union le sera ensuite partout », poursuit le député français européen. « Reste qu'il faut comprendre qu'il y aura toujours des différences entre les États membres. Si l'on observe les États-Unis qui ont la plus ancienne expérience en

matière de fédéralisme, on constate toujours des différences entre les États : peine de mort, fiscalité ou autres », note pour sa part Giovanni La Via, député italien.

Les entrepreneurs vecteurs de progrès

Reste que l'Europe sociale et l'harmonisation fiscale semblent difficiles à mettre en œuvre, ce qui pourtant constitue une priorité pour les entrepreneurs : « L'arrivée de l'euro change la donne. Aujourd'hui, on peut comparer beaucoup de choses, et notamment les coûts de production. En matière de fiscalité, les débats sont compliqués, le veto anglais empêche tout débat. Reste que l'harmonisation sociale serait pour la France synonyme sans doute de régression sociale », prévient le député français.

Le débat des charges

Pour se faire reconnaître, les entrepreneurs ont plusieurs cordes à leur arc : « Pour faire reconnaître la capacité d'innovation des entrepreneurs, nous donnons aux agriculteurs accès

aux toutes dernières technologies », assure Klaus Pentzlin. L'importance des entrepreneurs doit aussi être reconnue, car ils jouent un rôle sur la compétitivité de l'agriculture : « Les services proposés par les entrepreneurs permettent de réduire les charges d'exploitation. On commence à rentrer dans le débat des charges. En France, la surmécanisation des exploitations est au centre de cette question », poursuit Michel Dantin.

Les entrepreneurs doivent maintenant faire reconnaître leur importance auprès à la fois de leur gouvernement, de la commission et du Parlement de Strasbourg, puisque depuis la mise en place du traité de Lisbonne, la Pac résulte de la codécision de ces trois entités. La Commission a un pouvoir de proposition, le Conseil des ministres européens donne l'avis des États et le Parlement apporte la vision des peuples européen. Pour se faire reconnaître, il faut aussi réussir à peser face au Copacogeca (représentants des syndicats agricoles européens), qui reste l'interlocuteur privilégié de Bruxelles lorsque l'on parle agriculture. Personne ne se hasarde à prédire ce que sera la Pac en 2013, certains proposent une suppression totale des aides, d'autres veulent une politique plus respectueuse de l'environnement, alors que d'autres encore veulent avant tout une meilleure répartition des aides entre les États membres (Europe de l'Est) et entre les agriculteurs. Une seule certitude est acquise : la contrainte budgétaire. « Le budget de la Pac représentera 39,3 % du budget européen contre 43 % en 2011 », prévient Giovanni La Via.

« Un cadre réglementaire des entrepreneurs de travaux agricoles »

Paolo de Castro (1), président de la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen.

« Les entrepreneurs de travaux agricoles européens ont en perspective une gestion multifonctionnelle de l'exploitation agricole, présentant de nouvelles approches et stratégies de marché. Dans un tel contexte, étant donné les difficultés économiques et financières que nous connaissons, nous devons concentrer nos efforts sur la définition d'un nouveau cadre juridique communautaire. Après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et l'élargissement de la procédure de

codécision en matière agricole qui en résulte, le moment est venu d'uniformiser le statut de tous les entrepreneurs européens. L'agriculture européenne continuera d'exister malgré sa volatilité, les incertitudes et l'obligation de gérer l'instabilité. Aussi la flexibilité et la rapidité d'action des entrepreneurs seront-elles les critères qui les rendront toujours plus indispensables. Du reste, l'agriculture doit savoir nécessairement regarder en direction du marché global et les ex-

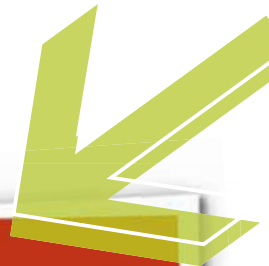
ploitations agricoles être en mesure de relever le défi qui leur est lancé par une compétitivité accrue. Voilà pourquoi en Europe, il sera au préalable nécessaire de travailler à la définition d'un cadre réglementaire unique et uniforme des entrepreneurs de travaux agricoles, et de prendre en considération les opportunités de développement de ce secteur d'activité. »

(1) Paolo de Castro a répondu par mail à une sollicitation par téléphone.

ENTREPRENEURS

des Territoires

MAGAZINE



EDT Magazine, un outil de travail pour des entrepreneurs et chefs d'entreprise à part entière



Abonnez-vous pour retrouver dans chaque numéro :

- ➔ les dernières nouveautés présentées lors des grands salons français et étrangers,
- ➔ l'actualité de la Fédération nationale des entrepreneurs,
- ➔ les dossiers qui présentent les matériels incontournables du métier d'entrepreneur,
- ➔ les témoignages recueillis chez les professionnels pour partager des idées...

BÉNÉFICIEZ DE L'OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT À retourner à l'adresse ci-dessous

MES COORDONNÉES

Société : _____ Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____

MON ACTIVITÉ

- Entrepreneurs de travaux agricoles Entrepreneurs de travaux forestiers Entrepreneurs de travaux ruraux Entrepreneurs de travaux publics
 Concessionnaires Constructeurs de matériel Centre de formation Autres : (préciser) _____

JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents »
pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 25 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire
à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

- Je souhaite recevoir une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires
44 rue d'Alésia - 75014 Paris
Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 47 €**, je répons sous 15 jours
et **je reçois un n° gratuit.**

Je joins mon règlement :

- Chèque à l'ordre des Editions Fitamant
 Carte bancaire N° _____
 Date de validité _____ Cryptogramme _____
 (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

- Je souhaite recevoir une facture acquittée

Éditions Fitamant - Rue Menez Caon BP16 - 29560 Telgruc sur Mer
Pour tout renseignement : Tél. 02 98 27 37 66

Date et signature
indispensables :

EDT55

Arrêt de l'ammoniac agricole : un préjudice pour les entrepreneurs

Le dossier de l'ammoniac agricole est loin d'être simple. Si le tribunal a imposé l'obligation de maintenir la distribution de l'ammoniac agricole jusqu'en 2012, les entrepreneurs subissent une perte d'activité importante. Reste à trouver de nouveaux débouchés ou se convertir à de nouvelles techniques. Pas facile.

L'arrêt de l'ammoniac agricole, c'est loin d'être un petit caillou dans la chaussure des entrepreneurs de travaux. Pour certains, cela se traduit par un vrai handicap, avec une perte sèche d'un tiers de l'activité. Ce dossier débute très brutalement le 17 décembre 2009 : les entrepreneurs de travaux sont mis au pied du mur, la société Ammoniac Agricole signifie l'arrêt de l'activité de distribution de l'ammoniac à fin juin 2010. Pas de concertation, ni de délai pour se préparer. « *L'épandage d'ammoniac représentait le tiers de mon chiffre d'affaires, soit environ 600 ha chaque année* », souligne Alain Darrieumerle, entrepreneur dans les Pyrénées-Atlantiques. Dans l'Aube, Daniel Anjout travaillait comme prestataire pour le compte de Soufflet : à la clé, 900 ha d'épandage de ce fertilisant sur des cultures comme le chanvre ou la betterave.

I 300 ha en moins !

Dans le Tarn, Francis Bacchin proposait sa prestation sur 1 000 ha dans les années fastes, sa moyenne annuelle se situant plutôt aux alentours de 850 ha. Là encore, cette activité représente 30 % du chiffre d'affaires. Pour l'entrepreneur gersois, l'ammoniac agricole était synonyme de 1 000 ha d'activité, avec des pointes jusqu'à 1 300 ha. Dans l'Ain, Stéphane Blondeau a



La mort clinique de l'ammoniac agricole a été décidée fin 2009, son enterrement définitif est prévu en 2012. Pour beaucoup d'entrepreneurs, cet arrêt signifie une perte sèche d'activité et des équipements qui ne valent plus rien.



Les entrepreneurs victimes de l'arrêt de l'ammoniac se sont réunis le 1^{er} février à Pontonx-sur-l'Adour (40).

perdu entre 500 et 700 ha où il épandait ce gaz fertilisant pour le compte d'un négociant. L'Ouest n'est pas non plus exempt, « l'activité était en plein boom et l'annonce a cassé la dynamique. J'ai épandu 260 tonnes en 2009 et seulement 100 tonnes en 2010 ».

Dans les Landes, Claude Lahary est dépité : « La perte pour moi est de 600 ha. Le comportement de l'entreprise est incroyable ! Elle a décidé d'arrêter tout du jour au lendemain. Aucune discussion, aucun dialogue avec ses clients ». La colère aussi est palpable chez Stéphane Blondeau : « Tout s'arrête du jour au lendemain, tout le monde s'en fout. On arrête un produit

utile et apprécié. D'ailleurs, je m'interroge au passage du silence des écologistes, les alternatives au produit ne me semblent pas aller dans le sens de la prise en compte de l'environnement ».

Des investissements pour rien

Le préjudice pour les entrepreneurs ne se traduit pas simplement par des pertes de marchés, mais aussi par des pertes sèches, puisque le matériel d'épandage doit être au mieux transformé, au pire bon à devenir un tas de ferraille inerte. « J'avais investi récemment dans des doseurs électroniques », prévient Daniel Anjout.

Mise en garde d'EDT Aquitaine

Attention ! Certaines entreprises sont contactées par des distributeurs espagnols : vérifier l'autorisation de transport (ADR) délivrée par le ministère de l'Environnement. L'entrepreneur est responsable des risques encourus.



Voilà ce qui inquiète les entrepreneurs : la logistique coûteuse à mettre en place et complexe à assurer.

L*A*iR

**Le savoir-faire
d'un constructeur avec
le meilleur de la technique**

Plateaux fourragers de 8 à 12 m, de 2 à 4 essieux

Bennes TP

Homologation 40 km/h

Remorques utilitaires
TOUT ALUMINIUM

Remorque
à fond mouvant
capacité modulable
de 30 à 70 m³

EtS LAIR
50600 MOULINES
Tél. 00 33 2 33 49 01 48
www.lair-remorques.fr
info@lair-remorques.fr

ALLIANCE

www.atgtire.com

Une Gamme Complète à la Hauteur de vos Exigences !

Séries 65-85

A365 A375 A385

www.socah.fr

SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27
Documentation sur simple demande



Deux des alternatives proposées par des constructeurs nationaux : en jaune le Locasem de chez Agrisem et en bleu le Fertimax de chez Carré.



« Au moment où j'ai reçu la lettre de la société, j'avais investi 23 000 euros dans deux jeux d'équipements pneumatiques », signale le Tarnais Francis Bacchin. Dans le Pays de la Loire, Olivier Duveau venait d'acheter une machine : « En 2009, l'activité se portait bien. J'ai investi dans une deuxième machine : 35 000 euros à amortir sur 5 ans. La campagne 2009 a été bonne, celle de 2010 est en berne et aujourd'hui je dois encore faire face aux amortissements ».

Se reconvertir

L'activité est en chute

libre dans les entreprises et c'est d'autant plus vrai qu'EDT Aquitaine constate que, faute de demandes exprimées par les clients agriculteurs ou de commandes de travaux fermes. « La décision rendue sur la relance de l'activité d'Ammoniac Agricole va à l'encontre du souhait des coopératives, qui préféreraient un arrêt total et une indemnisation des clients. Il est certain que les coopératives commandent très peu d'ammoniac et se préparent à privilégier d'autres produits tels que l'azote solide ou liquide ». 2011 est une année charnière pour trouver et valoriser une nouvelle prestation auprès de ses clients.

Matériels pouvant servir d'alternative à l'arrêt de l'ammoniaque agricole

Modèles	Constructeur	Caractéristiques
RH 2600	Magendie	Épandeur, enfouisseur perlurée disponible en 7, 9, 10 et 11 rangs DPA mécanique ou DPA hydraulique La version 9 rangs coûte environ 20 000 euros
RL 1500	Magendie	Épandeur, enfouisseur engrais liquide disponible en 7, 9, 10, 11 et 12 rangs La version 9 rangs coûte environ 14 000 euros
Fertimax	Carré	Trémie en acier inoxydable de 2 700 litres Disponible en version fixe et repliable de 4 à 9 enfouisseurs, 3 m maxi au transport Le Fertimax travaille au centre de l'interrang pour les cultures en ligne de 0,60 à 0,80 m. Il est équipé de série d'un système de binage interrang permettant d'associer l'action du binage et de la fertilisation. Les modèles repliables sont équipés d'un dispositif permettant aux rallonges de suivre le relief du terrain, afin d'enfouir l'engrais à profondeur constante (200 mm de profondeur). Distribution proportionnelle à l'avancement électronique Distribution de l'engrais (type perlurée) jusqu'à 600 kg/ha à une vitesse d'avance de 8 km/h. En option, le pesage en continu, une imprimante d'édition automatique de ticket de travaux peuvent venir compléter les équipements de base. Prix vente : 15 000 euros
Locasem LS 3000 pro	Agrisem	Trémie de 3 000 litres, existe en 4 largeurs : 9, 10, 11 et 12 rangs (écartements entre rangs de 75 cm ou 80 cm). Système de distribution par cannelure pour une meilleure homogénéité Au choix, DPA mécanique qui gère le débit par un système de pignons interchangeables ou DPA électronique qui gère la vitesse des distributions par un ou deux moteurs électriques Pour un débit de 600 kg/ha, la vitesse de travail maximale avec de l'ammonitrate NFU42001 est de 16 km/h en 9 rangs et 15 km/h en 12 rangs. Prix : 50 000 euros
Locasem LS 2500	Agrisem	Version adaptable sur les anciens châssis d'enfouisseurs à ammoniac gazeux Trémie de 2 500 litres à adapter sur des châssis existants. Ce module LS2500 peut disposer d'un DPA mécanique ou électronique comme le LOCASEM LS 3000.
ACB	Aguirre	Machine pour la fertilisation d'engrais azotés (perlurée). Disponible en 7 et 9 rangs avec une trémie de 2 500 l Débit maximum de 450 kg/ha à 9 km/h

Maintenir une prestation de fertilisation de précision

Tous les entrepreneurs cherchent maintenant une porte de sortie et de nouvelles activités. Éric Cauzette a tiré un trait sur l'activité : « J'ai vendu mon appareil : en deux ans, le châssis a perdu 9 000 euros, je l'avais acheté 18 000 euros en 2009 et revendu 9 000 euros ». Stéphane Blondeau est moins radical et cette année, il a décidé de s'accorder une période d'observation : « Investir dans une machine qui bine et qui apporte de l'engrais sous forme solide, pourquoi pas ? Je reste assez dubitatif, l'engrais solide demande une autre force logistique. Il me faudrait en plus un tracteur avec une remorque, et donc un chauffeur pour alimenter la machine à épandre.

Tout ceci a un coût. Celui-ci, ajouté aux 20 000 euros au moins de la machine, et l'on peut s'imaginer le coût de la prestation finale. À ce tarif-là, puis-je être compétitif ? Dans de bonnes conditions, avec l'ammoniac, le débit de chantier était de 45-50 ha par jour. Avec l'urée, on arrive péniblement à 20-30 ha. Je me laisse du temps pour réfléchir. Épandre de l'azote liquide ? Pourquoi pas ? Mais, je ne peux pas être le seul à y croire, il y a le problème du stockage ». Dans les Landes, Claude Lahary va basculer vers l'azote liquide et transformer son châssis lui-même. « Pour des raisons techniques tout d'abord, j'exerce dans une région où l'on retrouve beaucoup de maïs semence avec des interlignages variables. Enfin, la perlurée pose des problèmes d'ordre logistique. Mais

les hectares perdus ne seront pas compensés ».

En Mayenne, terre d'élevage par excellence, Olivier Duveau constate que les clients regardent de plus près l'apport d'engrais d'origine organique : « Les Cuma sont très présentes sur ce créneau. L'urée, ce n'est pas commode à appliquer : la fenêtre météo est restreinte, pas trop d'humidité ni de chaleur ».

Beaucoup d'entrepreneurs interrogés estiment que les agriculteurs vont reprendre en main l'apport d'engrais : « Basé à Livron, Magendie propose des machines qui conviennent aux besoins des agriculteurs et beaucoup semblent vouloir s'équiper ».

Bon mécanicien, Francis Bacchin a pour sa part converti son châssis à ammoniac gazeux pour enfouir

de l'engrais solide : « Pour une meilleure autonomie, j'ai ajouté une cuve avant Kongsild ». Pour les entrepreneurs à la recherche de nouvelles machines, des constructeurs proposent des alternatives pour répondre à leurs attentes (lire tableau).

Action en indemnisation

L'action en indemnisation du préjudice lancée en septembre 2010 par EDT avec soixante-dix entrepreneurs contre Ammoniac Agricole vise l'indemnisation d'un préjudice réel : la perte des marchés par rupture brutale des relations commerciales, le personnel, les matériels de transport et d'application.

L'action suit son cours.

E.L.D. ■

trelleborg.com/wheelsystems



La combinaison qui sécurise la valeur de votre travail.



Trelleborg Twin Radial.

Le pneu porteur radial qui vous garantit d'excellentes performances quelles que soient les conditions de travail et la nature du terrain. Confort optimal et faible niveau de bruit sur route, parfait auto-nettoyage et respect du sol pour sécuriser votre investissement.


TRELLEBORG

Retour en Franche-Comté pour le salon Bois Énergie

Seul salon en France entièrement dédié à la filière du bois énergie, le salon Bois Énergie présentera aux professionnels et au grand public, du 24 au 27 mars 2011, plus de 300 exposants européens en provenance de 15 pays.

Après la région Centre avec Orléans, le Jura avec Lons-le-Saulnier et la Loire avec Saint-Étienne, le salon Bois Énergie revient en Franche-Comté et pose ses valises dans le Doubs à Besançon. « Le salon bénéficie d'une bonne renommée en Franche-Comté, c'est pour-

quoi nous avons choisi Besançon », expliquent les organisateurs, le parc des expositions de Lons-le-Saulnier étant trop étroit. La surface d'exposition sera de 25 000 m², ce qui constitue un record. 300 exposants sont attendus, avec cette année une nouveauté, un hall

entier consacré aux industriels et collectivités où les élus pourront trouver toutes les informations, les prestataires et les partenaires pour la mise en place d'un projet bois énergie. Les 24 et 25 mars sont réservés aux professionnels de la filière et les 26 et 27 mars sont deux journées consacrées au grand public. 20 000 visiteurs sont attendus.

Pour les entrepreneurs de travaux forestiers, ce salon reste intéressant pour les démonstrations de matériels, qui débiteront à l'extérieur des bois de toutes tailles et produiront toutes sortes de combustibles bois. Au-delà de la présence des principaux constructeurs de



Visites techniques, conférences, démonstrations de matériels : le salon Bois Énergie permet de faire le point sur la filière. Deux jours sont dédiés aux professionnels et deux jours au grand public.

machines, un programme de visites techniques et de conférences permet de faire le point sur le contexte économique et politique de la filière, qui malgré son développement reste à la peine si l'on compare la situation avec celle de nos voisins allemands ou suédois.

Sur le site <http://www.boisenergie.com>, il est possible de télécharger une invitation gratuite.

Les deux premiers jours du salon sont destinés aux professionnels, les deux autres au grand public.



Le programme des conférences

LE 24 MARS

10 h 00 – 13 h 00 : Hall C

Le réseau de chaleur : un vecteur de développement du bois énergie

Un débat suivra les présentations en présence de représentants d'adhérents du CIBE, de membres des commissions « État des lieux et promotion de la chaleur au bois » et « Montage des projets aux plans administratif, financier et fiscal ».

10 h 00 – 12 h 00 : Hall A2/B1

Conférence Agro-Pellet : Coproduits agricoles, les retours d'expériences, ressources et perspectives

14 h 00 – 15 h 30 : Hall A2/B1

Conférence Pellets / Granulés de bois : Qualité, outil de vente, développement du marché

13 h 45 – 15 h 00 et 15 h 45 – 17 h 00 :

visite technique de la chaufferie de Planoise – 7,3 MW (Besançon)

La visite comprend la plate-forme d'arrivée des plaquettes, la chaufferie et une explication du traitement et évacuation des cendres. La visite est gratuite. Le départ du bus se fera au niveau du hall C.

13 h 45 – 15 h 30 et 15 h 45 – 17 h 30 :

visite technique de la chaufferie de l'école de Fontaine-Ecu - 220kW (Besançon)

La visite comprend une démonstration de livraison des plaquettes par camion souffleur, la chaufferie et une explication du traitement et évacuation des cendres. La visite est gratuite. Le départ du bus se fera au niveau du hall C.

LE 25 MARS

CONFÉRENCES

9 h 00 – 11 h 00 : HALL C

Forêts Bois de l'Est – Assemblée plénière /Assemblée générale

11 h 30 – 13 h 00 : HALL C

Conférence sur la structuration de l'approvisionnement de la filière bois énergie par les producteurs et leurs organisations économiques.

Hall A2/B1 : Conférence sur la normalisation des combustibles solides

Le contenu de ce programme est encore susceptible d'être modifié en fonction des conditions météo et du choix final des parcelles où auront lieu les démonstrations.

Sima 2011 : Le moral est de retour dans l'agro-équipement

Le monde du machinisme montre des signes de bonne santé comme en témoigne la bonne fréquentation du Sima et l'ambiance générale du salon. Au niveau du Hall 1, autour des rings bovins du Simagena, on pouvait percevoir et entendre quelques signes de morosité.

Le Sima a fait le plein, le plein d'énergie positive avec des visiteurs venus nombreux sur le salon, les stands des tractoristes ne désemployaient pas. Le moral est de retour et les exposants ont multiplié les contacts commerciaux, qui devraient s'avérer fructueux. Les acheteurs restent toutefois plus prudents qu'en 2008. Un signe de la bonne santé des visiteurs du Sima ? L'affluence observée dans les magasins de produits dérivés des constructeurs : c'est un bon baromètre et le chiffre d'affaires de ces magasins laisse rêver : 25 000 euros chez John Deere le lundi soir. Autre motif de satisfaction : des acheteurs de l'Europe de l'Est sont venus faire leurs emplettes à Paris. Bref, la crise est presque oubliée et la flambée du prix des céréales donne du baume au cœur des constructeurs avec des carnets de

commandes bien fournis. Le bémol vient sans doute des tensions dans les pays arabes, ceux-ci provoquent une flambée du prix de l'énergie, avec à la clé des motifs d'inquiétude pour les entreprises de travaux.

Ambiance mitigée chez les éleveurs

Autour du ring du Simagena, l'optimisme est toutefois plus nuancé, tout d'abord chez les éleveurs de bovins viandes confrontés à des marchés atones et des prix bas. Dans le domaine laitier, les prix remontent, mais beaucoup d'éleveurs s'interrogent sur la profondeur de restructuration de leur filière, et ce particulièrement dans l'est de la France. Côté nouveautés, la part des nouvelles technologies sur les stands est de plus en plus forte, chaque constructeur cherchant à mettre en

avant sa vision de l'agriculture intelligente. L'amélioration de la productivité des machines agricoles ne se fait plus seulement par des gains de puissance, mais par le recours aux satellites, à l'électronique...

Côté tracteurs, l'arrivée des nouveaux moteurs (Case, John Deere, JCB...) pour le respect des normes Tier vampirise le reste. Seul Claas a profité du salon pour assurer le lancement d'une nouvelle gamme de tracteurs : l'Axion 900 dont la puissance maximale sera de 400 ch. Si la très faible standardisation du matériel agricole reste une constante, l'arrivée de l'Isobus progresse doucement. Du côté des utilisateurs, beaucoup de questions ont concerné l'arrivée du gazoil non routier ou encore de l'urée dans les moteurs. Beaucoup de questions et souvent peu de réponses.



Ce Sima 2011 a montré que la filière agro-équipements se porte mieux. Rendez-vous à Agritechnica pour une confirmation.

La méthanisation a le vent en poupe

Beaucoup d'exposants présentaient aussi leurs solutions pour la mise en place d'unités de méthanisation ou de récupération de la biomasse. Durant le salon, des échos du discours de Nicolas Sarkozy au Salon de l'agriculture se sont fait entendre. Le tarif de rachat de l'électricité produite à partir de biogaz sera revalorisé avant la fin avril. Le tarif maximal s'élèverait à 20,1 c€/kWh, contre 15,2 c€/kWh aujourd'hui. Peu ou prou, ce sont les tarifs enregistrés en Allemagne.

S de 4 à 8 m
Seed Hawk Le spécialiste du semis direct
Semoir pneumatique à dents

Précis

Economique

Productif

Robuste

Demandez notre brochure nouveautés 2011

Gamme semoirs

-  Rapid
-  Spirit
-  Carrier Drill
-  Blodril

VÄDERSTAD

Le spécialiste suédois du travail du sol et du semis depuis plus de 45 ans

Tous types de sols, après labour, T.C.S., semis direct.

www.vaderstad.com
infoFR@vaderstad.com
Tél : 03 44 60 11 46

Noremat

Miser sur la biomasse



Ce contrepoids est un coffre de 300 kg.

Au-delà des nouveautés matériels, Noremat a exposé sa vision des filières biomasse. L'entreprise lorraine a signé un partenariat avec l'Ensaia pour étudier la valorisation de l'herbe issue des fauchages d'accotements dans les digesteurs des méthaniseurs : les métaux lourds contenus dans l'herbe pouvaient freiner les processus chimiques. Les essais en laboratoire ont montré qu'il n'en était rien, place maintenant à la phase pratique, puisque le méthaniseur de la ferme expérimentale de l'Ensaia sera opérationnel fin 2011. Noremat lancera en juin prochain une nouvelle version de son unité de collecte de la biomasse. « L'enjeu est énorme : les accotements routiers entretenus représentent 500 000 ha », souligne Christophe Bachmann, le P-DG de l'entreprise.

Dextra : nouvelle faucheuse-débroussaillieuse

Un prototype de la Dextra a été exposé au Sima. Conçue

pour fonctionner entre 300 et 500 heures par an, cette faucheuse-débroussaillieuse se distingue par la conception courbe de sa flèche qui facilite le travail sous les glissières d'autoroute ou des barrières. La Dextra s'attelle sur le relevage trois points de tracteurs d'une puissance

de 80 ch. Selon la version, le bras peut mesurer 4,90 ou 5,40 m.

Bravia

Noremat propose une nouvelle rotofaucheuse pour tracteur de pente : la Bravia 2000. La largeur de coupe est de 1,86 m. Elle se distin-

gue par son attelage court qui limite le porte-à-faux avant et des points d'attelage bas qui permettent de lever la machine haut pour franchir les fossés. Le boîtier de renvoi d'angle est équipé d'un inverseur qui permet de sélectionner le sens de rotation du rotor en fonction des travaux. Quatre hauteurs de coupe sont possibles : 5, 8, 12 et 15 cm. Le rotor est équipé de 120 fléaux de types Y.

Pas de poids mort grâce au contrepoids fonctionnel

Le contrepoids fonctionnel remplace la masse de l'attelage habituelle. Ce contrepoids est un « coffre » de 300 kg où le chauffeur peut ranger une boîte à outils, une barre à mine... Ce coffre peut se fixer sur le relevage avant, le porte-masse ou le châssis du tracteur.

DCMA Dario Développement

Robogreen : un porte-outils radio-commandé

Importateur d'Energreen en France, Dario Développement a exposé au Sima un porte-outils radio-com-



Le Robogreen est un outil radio-commandé.

mandé avec une portée de 300 m : il peut être équipé d'équipements de déneigement, d'une herse, d'une faucheuse. Celui-ci permet d'accéder à des zones impraticables ou dangereuses pour un tracteur. Ce robot monté sur chenilles se déplace grâce au moteur Isuzu 3 cylindres de 40 ch. L'autonomie du réservoir est d'une vingtaine de litres, soit environ 3 heures de fauche.

Claas

L'Axion 900 de 280 à 400 ch.

Tous les projecteurs du stand Claas se sont projetés sur l'Axion 900. Dévoilé en grande pompe à la presse par Katrina Claas, ce tracteur se destine aux grosses structures céréalières comme aux entrepreneurs. L'Axion 900 s'intercale entre l'Axion 800 et les Xerion, modèles pé-



Le lancement de l'Axion a suscité un large engouement.

biscités par les entreprises de travaux.

Les quatre modèles ont une puissance comprise entre 280 et 400 ch. Le tracteur est entraîné par un moteur 6

cylindres FPT de 8,7 litres de cylindrées avec injection par rampe. C'est le premier tracteur Claas à répondre à la norme Tier IV. Ces critères sont remplis grâce à

la technologie SCR (réduction catalytique sélective). Le catalyseur SCR est placé sous le capot moteur pour une meilleure visibilité ; quant au réservoir à urée, il

**VÉHICULES DE TRANSPORT
ROLLAND**

**15 FAMILLES
ET PLUS DE 100 MODÈLES**

CHOISISSEZ LE VÔTRE SUR
WWW.REMORQUEROLLAND.COM

**DÉCOUVREZ
LA NOUVELLE GAMME
ROLLSPEED**

Tél. 02 98 85 13 40
Fax : 02 98 21 38 15
info@remorquerolland.com

**REMORQUES
ROLLAND**

dynamo +



La Speed Station permet de simplifier la logistique pour la plaquette forestière, la menue-paille, le maïs...

se situe à côté du réservoir carburant. Avec ce tracteur, Claas innove avec le lancement du Claas Power System : une technologie qui assure le meilleur lien possible entre le moteur et les autres éléments de la chaîne cinématique. Objectif : un maximum de puissance transmise au niveau du sol pour que la puissance moteur se transforme en puissance de traction. Maillon essentiel de cette chaîne, la transmission à variation continue C-Matic.

Côté cabine, le conducteur retrouvera de l'espace et de la visibilité. L'engin se pilote avec le levier multifonctions C-motion que l'on retrouve également sur les Agrion 5000. Dans la partie commande, on retrouve aussi la console Cebis.

Fliegl

La Speed Station dépose 20 m³ de biomasse à la minute !

Sur son stand, Fliegl a dévoilé tout son savoir-faire en matière de logistique de la récolte et de la biomasse

en règle générale. Du matériel qui laisse rêver et qui témoigne de l'avance de l'Allemagne dans ce créneau. Premier élément de la chaîne logistique : le quai, d'une capacité de transbordement de 20 m³ par minute ! Destiné à charger les semis, ce quai s'installe en un petit quart d'heure, grâce à l'hydraulique d'un tracteur de 60 ch. : il faut 20 litres d'huile pour un quai deux essieux et 30 litres d'huile pour un quai trois essieux. La station comporte une trémie de réception avec fond à raclettes, deux parois rabattables, un convoyeur oblique, un cadre de pesée (avec étalonnage possible), un système d'enregistrement et une centrale hydraulique. Le convoyeur dépose la récolte jusqu'à 5 m de hauteur pour charger tous les semi-remorques. L'objectif est de gagner du temps dans la logistique.

En Allemagne, ce type de quai fonctionne à plein pour le maïs, avec la montée en puissance des méthaniseurs. « Ce quai peut très bien s'utiliser pour la plaquette forestière, l'ensilage de maïs ou encore les menues pailles. On voit de plus en plus de moissonneuses qui sont équipées de récupérateurs de menues pailles. Ce quai va simplifier la logistique. De même pour la plaquette, beaucoup d'entrepreneurs perdent du temps dans le chargement des plaquettes », souligne Fliegl.

Ensuite, Fliegl continue de mettre en avant sa remorque à fond poussant : elle est désormais homologuée à 40 km/h. Pour l'attelage de la remorque, il ne faut plus qu'un seul distributeur double effet. Un nouveau modèle de 28 tonnes de PTAC est désormais disponible. Enfin, un mate-

las à bandes caoutchouc a été conçu pour les pommes de terre : il freine la tombée des tubercules pour amortir leur chute. Une version camion de cette remorque est aussi disponible.

John Deere

Chantier de pressage : gagner 1 heure de travail toutes les 10 heures

Sur un stand en permanence noir de monde, les vedettes resteront sans contexte les presses à chambre variable 960 et 990, qui doivent tout particulièrement retenir l'attention des entrepreneurs. Récompensées d'une médaille d'or, ces presses se distinguent par leur conception au niveau de l'éjection de la balle. Ici, la porte arrière habituellement lourde est remplacée par une structure souple : à la clé, un gain de productivité de 20 %, soit une dizaine de secondes de gagnées par



La presse a été imaginée dans un bureau d'études français.

balle. Ce qui revient à une sur une journée de 10 heures de travail de gagnée de pressage. Les 960

À L'AUBE D'UNE NOUVELLE ÈRE

ROGATOR 600C
 Pour concevoir le Rogator 600, Challenger a décidé d'emprunter une voie différente et de vous consulter pour connaître toutes vos attentes en matière de pulvérisateurs automoteurs. Le résultat ? Une machine totalement nouvelle avec des performances et un confort sans précédent. Le châssis mono poutre est révolutionnaire avec une garde au sol et un réglage de voie variables commandés depuis la cabine. La rampe est d'une stabilité parfaite et la maniabilité inédite sur ce type de machine. Vous disposez d'une précision et d'une efficacité absolues dans votre travail.

Challenger

SERIOUS MACHINERY

AGCO Case, Caterpillar® et Challenger® sont des marques enregistrées par Caterpillar Inc. et sont utilisées sous licence par AGCO, Your Agriculture Company. Email : challenger@h.agcocorp.com / Nos produits dérivés : www.challengerstore.com

permettent de fabriquer des balles de 1,60 m de diamètre, les 990 de 1,85 m. Côté densité, en fonction du produit, les balles pèseront entre 450 kg (pour de la paille très sèche) et 800 kg. Ces presses sont fabriquées en Haute-Saône par le bureau d'études de l'usine d'Arcles-Gray.

Nouvelle motorisation sur les tracteurs 8 R

Pas d'urée dans les moteurs JD, le constructeur a en effet préféré miser sur la technologie avec filtre à particules EGR et FAP pour répondre aux exigences du stade 3 B. Selon les modèles de la gamme 8 R, les conducteurs auront sous le pied une puissance de 260 à 360 ch. Côté transmission, John Deere propose le Powershift ou l'Autopower.

Une version chenille de ce modèle a aussi été présentée sur le stand : le 8345 RT homologué sur route à 25 km/heure.

La série T, un débit équivalent aux moissonneuses non conventionnelles

John Deere a souhaité mettre l'accent sur le flux de matière au niveau des moissonneuses-batteuses de la série T : le flux est inversé au niveau du tire-paille, avec la paille qui passe au-dessus de celui-ci et non en dessous. À la clé, un regain de capacité de battage, une matière qui arrive à vitesse maximale au niveau du séparateur tangentielle. La paille n'est pas cassée et l'extraction du grain est plus efficace. « La série T est aussi efficace que les premières machines non conventionnelles », explique-t-on chez John Deere.

Pulvérisation : une assistance d'air sur la série 800i TF

Cette série de pulvérisation traînée comporte une

assistance d'air au niveau des porte-jets : au niveau des buses, de l'air est injecté. L'objectif est de maintenir une taille des gouttelettes constante, quelle que soit la pression d'application. Cette technologie permet aussi de gérer la taille des gouttelettes en fonction de la vitesse du vent ou d'avancement. L'effet dérive est ainsi réduit au maximum. Côté pulvérisateur automoteur, JD a présenté la version 2011 du 5430i homologuée 40 km par heure.

Serrat

Un automoteur pour récolter les rémanents

Constructeur espagnol, Serrat a présenté au Sima toute une gamme de broyeurs à biomasse. Installée dans le nord de l'Espagne, l'entreprise propose le Biomass 500 : un automoteur de 500 ch. Cet engin permet de ramasser les rémanents destinés à être valorisés en biocombustibles ou en compost. Le système d'alimentation permet de soulever le bois du sol et d'éliminer les impuretés. Le crible permet de régler la granulométrie du produit. Des transporteurs latéraux utilisent des vis sans fin pour alimenter des « tuyaux » qui alimentent ensuite une tur-

bine arrière. Le produit est ensuite collecté à l'arrière d'une remorque. La capacité de la remorque est de 16 m³, au final l'automoteur a une autonomie de 10 heures.

Toujours dans la biomasse, le constructeur propose une large gamme de machines pour broyer et récupérer la biomasse. Selon les modèles, les besoins en puissance vont de 40 à plus de 200 ch. Au chapitre des épaveuses, l'entreprise espagnole propose un bras pour l'entretien des chemins forestiers.

Dernier né de la marque, le broyeur Evolution Green qui se destine aux entrepreneurs de travaux viticoles ou arboricoles. Ce broyeur permet, en un seul passage, de couper et de déverser l'herbe au pied des arbres fruitiers ou des ceps de vigne. Les effets positifs sont nombreux : réduction de l'emploi d'herbicide, apport de matière organique, fabrication d'un paillis pour limiter l'évapotranspiration. Des démonstrations sont prévues ce printemps.

Köckerling

Préparer le sol et semer des betteraves en un seul passage

Köckerling expérimente en France le Master : un combiné de semis semi-porté de

5,40 ou 6 mètres de largeur. Il combine des dents pour localiser l'engrais, des disques de nivellement, le rouleau STS et un attelage arrière permettant le montage d'un semoir monograine. La trémie d'engrais mesure 1 700 litres. « Le sol peut être travaillé jusqu'à 35 cm. Le rouleau permet de refermer le sol sans le matraquer. Nous allons expérimenter au printemps le semoir en Picardie. La question que l'on se pose, c'est au niveau de l'interrang : que choisir ? 45 cm comme dans le Nord ou 50 cm comme dans le Centre ? », interroge James Courtois, technico-commercial. L'objectif est de réduire le coût du semis de 6 %. Reste que pour tirer cet engin, il faut de la puissance : 250 ch. pour passer, quelles que soient les conditions pédo-climatiques.

Pichon

Muck Master : nouvel épandeur à fumier

La société basée à Guipavas dans le Finistère cherche toujours à prendre de l'altitude et ajoute un nouveau produit à sa flotte : une gamme d'épandeurs baptisée Muck Master. Développés en interne, ces épandeurs ont une capacité de 17 m³ pour le M16 et de 24 m³ pour le M20. Fi-



Le Master 540 permet de réduire les coûts de production de la betterave : préparation du sol et semis s'effectuent en un seul passage.

dèle à sa philosophie, Pichon a décidé d'entièrement galvaniser les appareils. La cinématique du produit a été conçue pour un gain de puissance, une meilleure vidange de la caisse. Les hérissons sont positionnés vers l'extérieur afin de ne pas repousser la matière dans la caisse avant de l'épandre, et ainsi diminuer la puissance nécessaire à l'entraînement en supprimant les refoulements de matière à l'intérieur. Un des points forts de ces modèles se retrouve au niveau des hérissons, avec un diamètre de 1 010 ou 1 030. En option, la table d'épandage est entraînée par des chaînes Vaucanson de 20 mm de diamètre. La caisse est droite et permet un nettoyage facile. Pichon met en avant sa capacité à proposer un produit répondant à la demande de l'utilisateur. Ces épandeurs pourront recevoir la nouvel-

le suspension Delta prévue sur les équipements deux ou trois essieux. Celle-ci doit permettre de travailler dans des conditions difficiles et permettre un meilleur franchissement des obsta-

cles. Ce type de suspension, que l'on trouve à l'origine sur les tombereaux des carrières, a été mis au goût du jour pour les véhicules agricoles tractés Pichon. Au centre du châssis, l'articulation

accepte aussi bien les mouvements verticaux que l'inclinaison droite/gauche de l'essieu, et les efforts sont mieux répartis avec, de ce fait, une réduction de l'usure des pièces.



La société finistérienne Pichon dispose maintenant d'une gamme complète en matière d'épandage.

Pronto 6 AS - semoir spécial ETA multi-fonctions, robuste et performant !

Pronto 6 AS : une véritable logistique au service de la productivité

Les points forts en un clin d'œil :

- Grande capacité de trémie pour l'engrais et/ou la semence.
- DiscSystem frontal pour émietter et niveler.
- Faible demande de puissance : à partir de 30 ch/m.
- Deux rampes de semis possible : rampe TurboDisc pour les céréales, rampe Maistro pour le maïs.
- Entretien minimum sur l'ensemble de la machine.
- **Top Service** par un réseau formé et compétent.



Ferme de la Lucine
52120 Châteauvillain
Tél. : 03 25 02 79 80
Fax : 03 25 02 79 88
www.horsch.com

HORSCH

L'agriculture par passion



New Holland

Une procédure pour identifier chaque balles carrées

New Holland a développé pour sa gamme de presses à balles carrées BB9000, un système d'enregistrement en temps réel des caractéristiques de chaque balle. Le fonctionnement est simple : à l'intérieur de la chambre, une étiquette vierge à fréquence radio est appliquée sur une ficelle au niveau du deuxième nœud. Lorsque la balle quitte la chambre et arrive sur la rampe, les informations enregistrées par le processeur de gestion des données sont chargées sur l'étiquette via une antenne fixée sur la partie supérieure de la chambre.

Le processeur de gestion des données enregistre les informations importantes : humidité moyenne et humidité maximale, localisation de la balle par GPS. La date, l'heure et le code de la parcelle sont également indiqués sur l'étiquette.

Cette solution permet de mesurer le poids de la balle juste avant sa chute et transmet l'information à l'antenne pour un enregistrement en temps réel sur l'étiquette déjà attachée sur la balle.

Avec ce système révolutionnaire, fini les évaluations globales et imprécises ! Chaque balle est identifiée avec une multitude de données. Le système d'étiquetage Crop ID permet une lecture rapide et facile via un lecteur de fréquence radio portable ou monté sur la machine de chargement. L'étiquette n'a pas besoin d'être visible pour être lue d'où une rapidité de sélection accrue.

Le système Crop ID fera partie intégrante du nouveau système avancé d'agriculture de précision New Holland. Les utilisateurs peuvent télécharger un rapport détaillé contenant les données exactes de chacune des balles. De plus, ils disposeront d'une cartographie précise des rendements par parcelle et pourront régler avec précision leurs intrants afin d'augmenter leur productivité et leur rentabilité pour les saisons futures.

JCB

Un moteur Tier IV sans aucun traitement post échappement

Le constructeur britannique a présenté sur le salon

le moteur JCB Ecomax T4, qui a la spécificité de respecter les normes Tier IV intérim sans traitement post-combustion. « *Plutôt que de créer des microparticules polluantes pour ensuite devoir les retraiter, nos motoristes ont trouvé un moyen pour ne pas les fabriquer* », explique Philippe Girard, directeur marketing de l'entreprise. Ce moteur sera aussi prêt à remplir les objectifs de la norme Tier IV final. L'innovation se situe au niveau de la pression d'injection. La forme de la chambre de combustion et la tête des pistons ont aussi subi des évolutions.

L'autre nouveauté du salon est le lancement d'un nouveau chargeur articulé : le TM 220 destiné à effectuer 1200 heures par an. Celui-ci a une capacité de relevage de 2 200 kg, la hauteur maximale de levage est de 4,5 m. Son poids est de 6 tonnes, il est animé par

un moteur Deutz de 75 ch. « Un chargeur articulé a un débit de chantier supérieur de 25 % à celui d'un téléscopique » ; souligne Philippe Girard.

Rabaud

Nouveaux broyeurs

Rabaud a exposé sur son stand la gamme de broyeurs de branches Xylomix avec le rotor 3 en 1. Celui-ci peut aussi bien recevoir des couteaux, fléaux ou les deux en même temps. Les couteaux se destinent à la production de bois énergie ou de plaquettes pour le paillage des massifs. Les fléaux sont plus efficaces avec les bois sales pour réduire des volumes. Les fléaux et couteaux sont adaptés à la réduction de bois propres ou pour le paillage.

Les broyeurs de la gamme peuvent s'adapter sur des châssis routiers avec des moteurs thermiques.



Le pétrole doublement fossile

Huiles végétales pures, biocarburants, biogaz, pile à combustible : les automoteurs agricoles testent depuis plusieurs années des énergies et modes de propulsion alternatifs au gazole. L'autonomie énergétique est au coin du champ.

Fossile le pétrole ? Au sens propre et au sens figuré. Alors que le nouveau gazole non routier fait beaucoup parler de lui avant même de remplir les cuves des entreprises et exploitations agricoles, la recherche d'énergies alternatives bat son plein, au point de faire du pétrole une ressource toujours un peu plus désuète, un peu plus fossile. Les États et les multinationales en charge de l'exploitation de la ressource pétrolière entretiennent plus ou moins délibérément le flou sur l'état des gisements dispersés à la surface du globe, continents et océans inclus. Ce qui est sûr, c'est que la demande en pétrole continue de croître, notamment sous l'impulsion des pays émergents, que la ressource ne se renouvèle pas et que les énergies alternatives au pétrole, au gaz et au charbon, qui font tourner la planète à parts à peu près égales aujourd'hui et loin devant l'énergie nucléaire en sont encore à leur balbutiement. Seule jauge du retrait de la marée noire : les cours du baril. La cote d'alerte se situe aux alentours des 100 dollars le baril, sachant que les cours avaient flirté avec les 150 dollars au plus haut de la frénésie affectant toutes les matières premières, denrées agricoles incluses, au milieu de l'année 2008, avant le déclenchement de la crise financière puis économique. Mais plus le pétrole est cher, et plus il justifie l'extraction de gisements peu rentables. Bref, le pétrole est fossile mais il n'est pas encore enterré !

bre du monde. Et pourtant, tracteurs et automoteurs agricoles en tout genre ne démarrent chaque matin qu'à la faveur d'une injection de gazole dans leurs cylindres. C'est sans compter sur la souplesse du moteur diesel qui, malgré ses 100 ans plus que révolus, est apte à transformer en énergie mécanique le fioul sous toutes ses formes (ordinaire, de qualité, et non routier aujourd'hui) ou encore l'huile végétale pure issue de la pression de colza comme de nombreux producteurs ont pu le tester quand les cours des oléagineux sont restés atones avant les campagnes faste 2007 et 2008. L'injection de biogaz est une des dernières expériences digérées avec succès par le



Dérivé d'un T6000, le tracteur NH² est tout électrique. Son énergie est fournie par une pile à combustible.

Incredible diesel

L'agriculture doit-elle s'inquiéter de la raréfaction promise du pétrole ? Pas vraiment, à moins que la pénurie ne déclenche des cataclysmes affectant l'équili-




Tél. 03 21 26 08 55 - Fax 03 21 26 88 19
Internet : www.patoux.fr - Email : jl.walle@patoux.fr

PIÈCES NEUF OCCASION

TRACTEURS FORD ET NH

MOIS. BAT. NEW HOLLAND

Achat Épave

ou Fatigué

Combien allez-vous économiser ?

-10% -30% -20% -40%

Économiseur de carburant RETROKIT

- * Diminution de la consommation Gasoil
- * Diminution de la Pollution
- * Durée de vie du moteur prolongée
- * Consommation d'eau 0,1 à 1,5 litre par heure

Bio-Ressources
TECHNOLOGIES

NOUVEAU ECONOKIT
installation facile

Tél. 02 35 09 30 50 - www.brtec.fr



La ferme NH² fournira l'énergie nécessaire à la production d'hydrogène, par hydrolyse de l'eau.

moteur diesel. Steyr avait présenté à Agritechnica un moteur bicarburation biogaz-gazole. Courant 2010, Valtra lui a emboîté le pas en présentant une version de son modèle N101 de 110 ch. équipé d'un moteur à bicarburation, mis au point par Agco Sisu Power, la division moteur du groupe Agco. Encore en phase de test en Suède, ce moteur fonctionne comme un moteur diesel conventionnel. Le gaz est injecté lors de la phase d'admission dans la chambre de combustion et la combustion se produit quand une faible quantité de gazole est injectée dans le cylindre. Les injections de biogaz et de gazole ont leur propre module de contrôle électronique Common Rail. Ainsi paramétré, le biogaz fournit 70 à 80 % de la puissance du tracteur, le gazole assurant le relais une fois la réserve de biogaz consommée. Fixé au châssis sur le côté droit du tracteur, le réservoir de biogaz d'une capacité de 170 l sous 200 bars équivaut à environ 30 l de gazole, soit une autonomie de 3 à 4 heures de travail. « *Le méthane qui entre dans la composition du biogaz, avec le CO₂, est un gaz quasiment parfait du point de vue de la carburation*, indique René Auttelet, ingénieur-conseil en agro-équipement. *Lorsque que l'on injecte des hydrocarbures dans un moteur, on cherche en fait à casser les très longues chaînes de carbone, afin que le carbone s'associe à l'oxygène de l'air pour produire de l'énergie et du CO₂.* Le mé-

thane, quant à lui, peut être incorporé directement dans les cylindres, pour peu que du gazole assure l'allumage avec une pompe à injection calée au minimum. Le gazole assure l'allumage, tandis que le méthane est envoyé dans les phases d'accélération. Le méthane a l'avantage de ne rejeter quasiment aucun déchet, mais il a l'inconvénient d'être peu compressible. Les moteurs à poste fixe peuvent constituer la parade ».

Bicarburation diesel-biogaz

Le biogaz est issu de la fermentation anaérobie de matières organiques d'origines diverses et variées, parmi lesquelles les effluents d'élevage. Le biogaz est donc potentiellement une source d'énergie renouvelable, autoproduite par l'activité agricole, et qui plus est, fruit d'un recyclage de déchets. Il n'est pas exposé aux critiques auxquelles doivent faire face les biocarburants issus de cultures à vocation alimentaire. « *La polémique sur les biocarburants n'aurait jamais dû voir le jour*, poursuit René Auttelet. *Pour cela, il suffisait de réserver leur intégration au seul gazole à usage agricole, au lieu d'en intégrer un pourcentage arbitraire à l'ensemble des carburants utilisés par tout un chacun. À ce compte-là, l'agriculture pouvait viser sans problème son indépendance vis à vis du pétrole. Des études ont*

Le Valtra N101 et son réservoir de 170 l de biogaz, sous 200 bars de pression, équivalent à environ 30 l de gazole.



montré que l'alimentation des chevaux de trait absorbait environ 15 % des surfaces qu'ils travaillaient, ce qui laissait les 85 % restant à l'alimentation humaine ou animale. Le ratio est exactement le même en ce qui concerne les biocarburants, à condition de les réserver aux seuls engins agricoles ». Le comble de l'histoire, c'est que l'instabilité du nouveau gazole non routier pourrait provenir, si elle est avérée, de l'intégration de biocarburant. Or, les entreprises agricoles risquent d'être peu ou prou les seules à en pâtir, car les autres utilisateurs de gazole routier, qui ressemblent comme deux gouttes de gazole au gazole non routier, au colorant rouge près, ne sont pas confrontés à des problèmes de stockage à l'origine des pertes de stabilité dans le temps. L'approvisionnement en flux tendu des stations évite en effet tout risque.

Hydrogène et l'électricité

Si les biocarburants tout comme le biogaz n'assurent pas l'autonomie énergétique des automoteurs agricoles, une autre piste est en train de s'esquisser avec l'hydrogène, un projet porté à ce jour par le groupe Fiat et plus particulièrement sa branche agricole New Holland. Au Sima 2009, le constructeur avait reçu une médaille d'or pour un tracteur à hydrogène, dérivé d'un T 6000. Deux ans plus tard, le constructeur s'apprête à mettre en service une exploitation énergétiquement indépendante, dans la région de Turin. Le principe consiste à produire de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques et de biogaz. L'électricité est utilisée pour assurer l'hydrolyse de

l'eau et générer la production d'hydrogène, avec de l'oxygène pour seul rejet dans l'atmosphère. L'hydrogène alimente une pile à combustible embarquée dans le tracteur, reproduisant de l'électricité et rejetant de l'eau, restituant ainsi l'eau consommée lors de l'hydrolyse, à l'exclusion de tout autre type de rejet. Les piles à combustible surclassent les batteries classiques par leur autonomie, leur puissance, leur durée de vie et leur vitesse de rechargement. L'électricité produite alimente ainsi les différents moteurs électriques embarqués sur le tracteur, assurant toutes ses fonctions. « *Le cycle écologique est tout simplement parfait, analyse René Auttelet. C'est l'énergie solaire à l'état pur. La force du projet est d'intégrer le tracteur à hydrogène dans une chaîne globale à l'échelle de l'exploitation agricole. Là encore, les spécificités agricoles, et notamment la faible concentration d'engins dans l'espace, présentent des garanties de sécurité face aux risques inhérents au stockage de l'hydrogène* ». Si le cycle écologique du tracteur à hydrogène est parfait, le bilan énergétique des moteurs électriques n'est pas mal non plus. On sait depuis longtemps que le rendement du moteur thermique n'est pas son premier atout, et que la fourniture de couple réclame un minimum de 1 200 ou 1 400 tr/mn. Le rendement énergétique d'un moteur électrique est bien plus élevé. Il peut, en prime, fournir du couple instantanément. La puissance électrique délivrée par chaque moteur peut être ajustée aux besoins réels de la fonction.

Raphaël Lecocq ■

Eole Tract surfe sur l'énergie éolienne

Eole Tract est un portique enjambeur qui, telle une rampe d'irrigation, surplombe une bande de terre de 20 m de large. Développé par Pierre Bouthours, un maraîcher de l'Eure, avec de nombreux partenaires scientifiques et financiers, publics et privés, Eole Tract se compose d'une poutre maîtresse, supportant une cabine et des outils de travail du sol, sinon des opérateurs manuels. En bout de champ, l'ensemble cabine-porte-outils pivote de 180° et coulisse le long de la poutre pour réaliser le passage suivant en sens inverse. Aux deux extrémités de la poutre, un chariot constitué de 4 roues motrices assure le déplacement longitudinal du portique sur des bandes stabilisées. En pivotant de 90°, les roues permettent au portique d'effectuer une translation de 20 m pour se positionner face à une nouvelle bande de terre. Eole Tract supprime toute contrainte de portance et autorise ainsi la réalisation des opérations culturales (binage, récolte...) aux moments propices. La première version est animée par un moteur diesel afin de valider le concept sur les plans mécanique et hydraulique. L'énergie éolienne sera mise à profit dans un deuxième temps pour se substituer et/ou compléter l'énergie fournie par le moteur thermique. Cette



Eole Tract est un portique dédié au maraîchage, l'énergie éolienne étant vouée à alimenter des compresseurs et des moteurs pneumatiques.

énergie éolienne alimentera des moteurs pneumatiques par le biais de bonbonnes d'air comprimé. Le recours à des moteurs électriques alimentés par des batteries, elles-mêmes rechargées par les éoliennes, est aussi à l'étude. Un premier exemplaire d'Eole Tract pourrait être mis en service dans une ferme expérimentale, dès cette année.

Des matériels en voie de banalisation

Après dix bonnes années de refondation autour des nouvelles techniques de semis, le paysage s'éclaircit et l'offre est désormais bien établie. Le strip-till et la localisation de l'engrais concentrent actuellement l'attention.

Banalisés les semoirs dits rapides ou adaptés aux techniques culturales simplifiées. Pas tout à fait. D'abord parce qu'ils laissent encore une large place aux combinés de semis traditionnels, associant des rampes de semis à des herse rotatives. Le Sima a d'ailleurs mis en exergue le développement de semoirs traînés de grosse capacité avec herse rotative, visibles chez notamment Alpego, Amazone, Horsch ou encore Lemken. À l'opposé de cette proposition, les semoirs directs poursuivent leur bonhomme de chemin, même si leur représentativité reste encore relativement limitée. Entre les deux, les propositions fourmillent chez quasiment tous les constructeurs d'appareils aptes à composer avec des préparations préalables diverses et variées, à s'affranchir des débris végétaux, à évoluer à des vitesses dépassant allègrement les 10 km/h et à emblaver des bandes de terre de 6 ou 9 m à chaque passage et même bien davantage. Une preuve qu'un seuil ou qu'un pallier

est bien atteint en terme technique ? Ces dernières années, l'élargissement des gammes s'est opéré pas tant vers de nouveaux concepts que vers des outils existants proposés dans des gabarits moins larges, afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Les entrepreneurs ne sont pas les derniers bénéficiaires de cette évolution. Les débits de chantier des semoirs adaptés aux techniques culturales simplifiées offrent, dans le contexte des exploitations françaises, de la surcapacité en puissance. L'accès à des équipements de moindre taille permet de réduire l'investissement consenti, que maximise l'économie éventuelle de systèmes spécifiques de repliage et/ou de transport.

Concepts éprouvés

Chez Lemken par exemple, la combinaison du semoir pneumatique Solitaire et du déchaumeur à disques indépendants Heliodor était jusqu'à pré-



Väderstad a pris pour cible un tracteur « moyen » d'une puissance de 150 ch et a adapté sa gamme d'outils de travail du sol et de semis.



La combinaison Solitair / Heliodor de Lemken est désormais accessible aux ensembles portés de 3 et 4 m.

sent disponible sur les seuls matériels semi-portés et traînés. Elle est désormais proposée sur la gamme portée de 3 et 4 m. L'approche de Väderstad a été un peu différente. Le constructeur a pris pour cible un tracteur « moyen » d'une puissance de 150 ch. et a adapté sa gamme d'outils de travail du sol et de semis à cette puissance. Du point de vue des concepts et des associations d'outils, les semoirs aptes à intervenir sur des sols peu ou pas préparés n'ont plus grand chose à prouver. Ce qui ne veut pas dire que des évolutions ne sont pas perceptibles à tous les endroits d'un appareil : distribution, systèmes d'enterrage, moyens de contrôle de la profondeur de travail et de semis, panoplie de rouleaux et roues destinés à assurer ou le nivellement le rattachage du sol avant ou après la rampe de semis. Il y a en pour toutes les situations et la difficulté est de faire son

choix dans le panel de marques et de gammes à disposition. Les dernières évolutions perceptibles chez l'ensemble des constructeurs concerne les dispositifs d'apports localisé et simultané au semis, dans le but d'améliorer leur efficacité et autant que possible, de restreindre les doses d'apports, autant pour des motifs économiques qu'environnementaux. Dans un registre touchant à la fois aussi à l'économie et à l'écologie, le strip-till fait aussi de plus en plus parler de lui, et pas seulement pour les espèces de printemps.

Le printemps du strip-till

Le strip-till, qui désigne à la fois la technique et le matériel, consiste à travailler (« till ») une bande de terre (« strip ») de 15 à 20 cm de large à une profondeur variable de 5 à 25 cm. Il fait entrer en action des disques à étoiles chargés de chasser les débris végé-

Les semoirs trônent sur les déchaumeurs

Au dernier Sima, les nouveautés en matière de semis n'étaient pas forcément à chercher du côté des semoirs mais des outils de préparation de sol. Et là, ce n'était pas la démesure qui attendait le visiteur puisque les semoirs en question sont destinés à planter les couverts végétaux, afin de remplir les obligations légales du 4e programme de la Directive nitrates, initié en juillet 2009. L'échéance 2012 se rapproche à grand pas et imposera une couverture des sols laissés nus en hiver, dans toutes les zones répertoriées comme vulnérables, présentes dans pas moins de 74 dé-

partements. Si les semoirs pour petites graines ne font pas dans la démesure, ils génèrent néanmoins un investissement conséquent, se chiffrant en plusieurs milliers d'euros. Outre le dispositif de semis en lui-même, les contraintes de sécurité imposent aux constructeurs d'intégrer marche-pied, passerelle et rambarde de sécurité pour des équipements nécessairement placés en hauteur pour bénéficier de l'acheminement gravitaire. Les montages « maison » réalisés a posteriori ne sont pas soumis aux mêmes règles et diminuent sensiblement la facture.

REMORQUE À FOND POUSSANT - L'ORIGINAL

Fliegl
FRANCE

Simplement plus d'idées!



L'original - La remorque à fond poussant „GIGANT“



Des nouveautés de l'inventeur de la remorque à fond poussant!

Fliegl France
Tél: 02 40 54 52 22
Email: service@fliegl-france.com

www.fliegl.com



Avec le Focus TD, Horsch applique le concept du strip-till au semis à faible écartement.

taux dans l'inter-rang, un disque ouvreur préparant l'entrée en action d'une dent et enfin deux disques crénelés finissant le travail de la dent et réduisant les projections de terre dans l'inter-rang, sources potentielles de relevées d'adventices. Le strip-till concentre donc son action sur le rang, ce qui présente un certain nombre de gages, à commencer par la sécurisation des implantations, comparativement à des techniques de semis direct plus rudimentaires. Les éléments alignés sur une poutre à la manière des éléments semeurs d'un monograine laissent l'espace inter-rang vierge de toute intervention, ménageant ainsi les équilibres en place (structure, résidus...), avec en prime une économie de pièces travaillantes et d'énergie mise en œuvre. La technique offre bien entendu la possibilité des réaliser des apports localisés d'engrais. Du fait de la profondeur de travail, il est possible de jouer plus ou moins sur la localisation de l'engrais, de façon à mieux coller au besoin des espèces semées sinon au type d'engrais apporté. Ni la puissance requise (15 à 20 ch.

par élément) ni le poids total de l'outil, ni la vitesse d'exécution (jusqu'à 12 km/h) ne constituent a priori des facteurs limitants à la mise en œuvre du strip-till. Concrètement, le passage de l'appareil se conçoit le plus souvent en solo. Les périodes et conditions d'intervention correspondent à celles d'une charrue, du point de vue de la texture et de l'humidité du sol. Au Sima, Köckerling présentait cependant avec le Master un concept associant un travail de type strip-till à un semis en combiné, adapté au semis de betteraves, reprenant l'idée première du constructeur Duro. Kuhn présentait avec Striger sa propre version du strip-till, donnant le change aux constructeurs américains, pionniers de la technique avec des marques comme Orthman ou Yetter. Le strip-till est promis à se développer sur les espèces de printemps à grand écartement. Mais le colza semble aussi prometteur. À noter que Horsch et son Focus TD laissent augurer des applications pour les semis de céréales.

Raphaël Lecocq ■



Les grands gabarits continuent de forger l'image des constructeurs.



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

AGRICA	p. 27
ALLIANCE SOCAH	p. 41
CFPPA BAZAS	p. 31
CREDIT MUTUEL	p. 3
CYCLONE BIORESSOURCES	p. 53
FLIEGL	p. 57
FORMIPAC	p. 11
GF SERVICES	p. 11
HORSCH	p. 51
JOHN DEERE	IV de couv
JOSKIN	p. 35
LAIR	p. 41
LANDA	II de couv
LAND ROVER	p. 4
NIDAL	p. 31
PATOUX	p. 53
PICHON	p. 37
PROMODIS	p. 25
RABAUD	p. 19
REMOREQUES ROLLAND	p. 47
ROGATOR	p. 49
TAMA	p. 29 & Coin de Une
UCI SAINTE GERMAINE	Encart central
SALON DES ETA	p. 16 & 17
TERRAGATOR	p. 5
TRELLEBORG	p. 43
VADERSTAD	p. 45

Élevage - Agro-Équipement - Gestion



Des formations technologiques
et professionnelles de la 4^{ème} au BTS

Formation
par Apprentissage

• CAPA
Productions Animales
Productions Végétales

Lycée d'Enseignement
Général et Technologique

• Seconde Générale
et Technologique
> Bac Technologique STAV

Lycée Professionnel
Agricole

• 4^{ème}/3^{ème}, BAC PRO, BTS
> Élevage
> Agro-équipement
> Gestion

Option : TRAVAUX PUBLICS - HIPPOLOGIE - PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PORTES OUVERTES 2011

Mercredi 16 Mars
de 13h00 à 17h30

Samedi 21 Mai
de 9h00 à 12h00

DERVAL

LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ ET APPRENTISSAGE
29 rue de Rennes - B.P. 13 - 44590 Derval
Tél. 02 40 07 72 72 - Fax 02 40 07 02 17 - www.eaderval.fr



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

POUR TOUTE ANNONCE PUBLICITAIRE,
CONTACTEZ NOTRE CHEF DE PUB,
ARNAUD ROPARS
AU 02 98 98 01 41

Éditions Fitamant : pub@fitamant.fr



Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

Former vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales
spécialisées en Agroéquipement et Maintenance



Informations et Inscriptions

PORTES OUVERTES 2011

MFR Loudéac	19 mars	02 96 28 02 27
CFTA Montfort	19 mars	02 99 09 10 29
MFR Montauban	19 mars	02 99 06 42 56
Institut Rural Elliant	18 et 19 mars	02 98 94 18 68
MFR Chemillé	19 mars, 14 mai	02 41 30 62 35
MFR Mouilleron en Pareds	2 et 3 avril	02 51 00 30 54
MFR La Pignerie Laval	19 mars	02 43 67 04 93
MFR Legé	26 Mars	02 40 26 35 35



NOUVEAU BAC PRO EN TROIS ANS

Formations par alternance

- 4^{ème} • 3^{ème}
- CAPA • BEPA
- Bac Pro • BTS
- Licence professionnelle

Formations qualifiantes :

Certificat de Spécialisation
Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

L'efficacité verte !



Consommation spécifique (g/kWh)*



Comparatif basé sur les derniers rapports de tests Powermix publiés par la DLG, qui prennent en compte la puissance de traction, la puissance à la prise de force et la puissance hydraulique.

OFFRE SPÉCIALE !

L'Autopowr au prix de l'AutoQuad Eco Shift**

Le dernier à refaire le plein

Une fois de plus, John Deere supplante ses concurrents...

Les tests réalisés par la DLG démontrent que le tracteur 7530 Premium affiche une consommation de carburant jusqu'à 5 % inférieure à celle de ses principaux concurrents.*

Son secret ? Une motorisation faisant appel à des technologies exclusives qui, avec la Surpuissance Active, permettent d'allier puissance, couple et sobriété dans les différentes applications, au champ comme sur route.

Votre concessionnaire John Deere se fera un plaisir de vous en dire plus : rendez-lui visite sans attendre !

* JD = John Deere 7530 Premium (DLG PowerMix test 5/2010); A = Deutz-Fahr Agrottron M 640 ProfiLine (Profi 3/2009); B = Fendt 820 Varlo TMS (Profi 10/2007); C = Case IH Puma 180 (Profi 5/2008); D = New Holland T7040 (Profi 12/2008)

JohnDeere.com

** Offre réservée à l'achat entre le 1er Février et le 31 Mars 2011 d'un tracteur 6030 Premium ou 7030 Premium neuf chez les concessionnaires John Deere France participant à l'opération, soit un avantage client de 5730 € HT sur le prix tarif culture conseillé.



JOHN DEERE